



Québec humaniste

Voix des athées et des agnostiques

Numéro spécial

2022, Volume 17, No 1

Contenu de ce numéro

Mes souvenirs de la Libre Pensée
Québécoise
Danielle Soulières p. 04

Salutation de Jacques G.
Ruelland p. 07

Libres penseurs en
Nouvelle France
Jean-Paul de Lagrave p. 09

Que devrait être la paix
Jacques G. Ruelland p. 16

Vulgarisation scientifique
au monde et au Québec
Jacques G. Ruelland p. 20

Légaliser le vice
Elisabeth Woods p. 28

Légaliser l'avortement
Liette Michaud p. 30

La sexualité dictée par
le Vatican est malsaine
Robert T. Francoeur p. 32

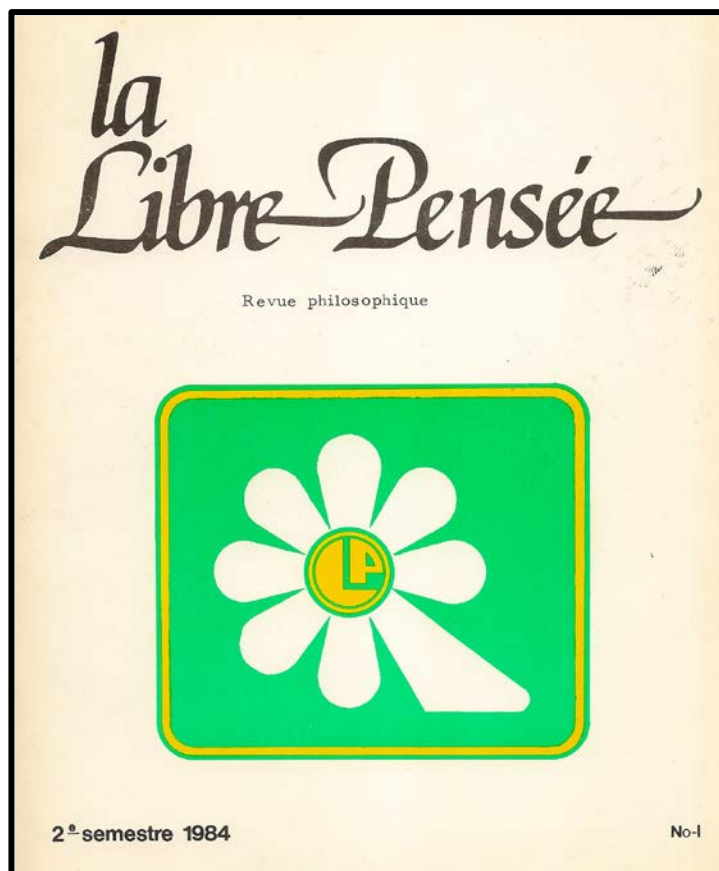
À propos de l'humanisme
Danielle Soulières p. 38

Les humanistes américains
Andrée Spuhler p. 45

Rédacteur en chef : Claude M.J. Braun re-
dacteurqh@assohum.org

Correctrice : Danielle Soulières

Numéro spécial de Québec humaniste



Hommage à la libre pensée québécoise francophone entre 1984 et 1991

La revue

La Libre Pensée : Revue Philosophique (1984-1991)

Claude Braun*

Encore un numéro spécial ! Me direz-vous... Oui, en effet. La situation de confinement pandémique rend l'exercice particulièrement pertinent. Alors que les organisations québécoises bénévoles militantes et associatives axées sur la fraternisation *in vivo* se sont fait pratiquement couper les ailes, les membres de ces organisations peuvent au moins dégager, partager et lire via internet des documents qui leur tiennent à cœur.

Une association nommée la *Libre Pensée Québécoise* fut fondée en 1982 par un collectif de québécois francophones qui se réunissait à Saint-Jérôme, Laval et Montréal. Leur revue, *La Libre Pensée : Revue Philosophique*, parut en 1984 et cessa de paraître en 1991 et l'association cessa ses activités quelques années plus tard, après être devenue un groupe de discussion sur internet. La revue de ce collectif était un document de grande qualité produit exclusivement sur papier (jamais numérisé).

L'équipe de rédaction a inclus, au départ, Roger Desormeaux, Bernard La Rivière et Jean Ouellette, selon ce qu'on peut glaner dans la revue. D'autres se sont joint plus tard à l'équipe de rédaction : Georges Ouvrard, Serge Savard, Pauline Cotnoir, Alex Primeau, Danielle Soulières, André Forget, Jean-Paul de Lagrave, Leslie Piché, Jacques G. Ruelland, Jean-Claude Simard. Ces rédactrices et rédacteurs ont toutes et tous contribué avec des textes.

En plus de ces rédacteurs, les autres auteurs les plus engagés à la rédaction de textes furent Jean Mercier, Claude de Launière, Francine Brochu, Daniel Baril, Marie-Josèphe Dhavernas, Andrée Spuhler, Michel Legault, Pierre Couillard, Jacques L. Cossette, Philippe Thiriart, Gilles Beaudet, Michel Legault, Pascal Lagassé, Robert T. Francoeur, Henry Morgentaler, Pierre Desjardins, Marie Gros, Pierre Cloutier, Micheline Gratton, Liette Michaud, Robert Dalian, Guy Lafèche, Justin Marcotte, Pierre Gillis, Louise Marcil-Lacoste, Jean

Larose, Dominic Larose, Claude MacDuff, Jean-Louis Le Scouamee, Martin Lavallée, Guy Fau, Antonio Artuso, Hervé Gagnon, Jean-R. Beaudry, Marc Chabot, Pierre Vadeboncoeur, Robert Hébert, André Vidricaire, Rosaire Chenard, Jacques Cuerrier, Jacques Beaudry, Marianne Bouchard et Jean-R. Beaudry.

On pourra reconnaître deux personnes, Bernard La Rivière et Georges Ouvrard, qui avaient œuvré au collectif de *La Libre Pensée* de Saint-Jérôme et à sa revue *La Raison : Revue Rationaliste de Libre Pensée* [(1979-1984), voir le numéro spécial de *Québec humaniste*, Vol 16, Numéro 2, 2021]. D'autres sont devenues membres du Conseil d'Administration de l'*Association Humaniste du Québec* (Pierre Cloutier, Daniel Baril), ou correctrice de *Québec humaniste* (Danielle Soulières), ou membres en règle et auteurs à l'AHQ (Claude MacDuff, Philippe Thiriart, etc.) ou membres élus du Conseil National du Mouvement Laïque du Québec (Bernard La Rivière). Daniel Baril était au MLQ *avant* de collaborer à la revue.

Pour quiconque se demanderait à quoi retourne une revue de réflexion philosophique, notons quatre ou cinq adjectifs décrivant son idéologie, une brève liste des préoccupations les plus récurrentes, et quelques commentaires sur le style de la rédaction des textes. Allons-y ! *La Libre Pensée : Revue Philosophique* était un forum d'expression et de réflexion d'une idéologie et d'une vision du monde athée, libertaire, féministe, et de diverses gauches : anarchiste, socialiste, sociale-démocrate. Les préoccupations des auteurs et auteures tournaient beaucoup autour des droits et de la dignité des femmes (particulièrement le droit à l'avortement, qui était d'actualité à l'époque, au Québec), de la critique de l'Église catholique (lutte contre le confessionnalisme scolaire, moquerie des dogmes, encouragement à l'abjuration, etc.), de la dénonciation de l'irrationnel, de l'obscurantisme, du mysticisme,

etc., de la vulgarisation scientifique, de l'explicitation de l'humanisme, de la libéralisation des mœurs, de nombreuses citations des classiques de la libre pensée, du pacifisme, du réseautage des athées, libres penseurs et humanistes. Les textes comportaient un mélange hétéroclite de petites capsules, petites listes bibliographiques, de comptes rendus de lecture, de brefs textes d'actualité, et surtout, de longs textes de réflexion sur des sujets très sérieux, bibliographie à l'appui. Nous estimons que plusieurs de ces textes méritent d'être lus par les humanistes québécois aujourd'hui. C'est la principale raison d'être du présent numéro spécial de Québec humaniste.

Mais il y a mieux ! L'Association humaniste du Québec a offert de numériser intégralement la totalité des 14 numéros de la revue *La Libre Pensée : Revue Philosophique* (1984-1991), et de l'archiver sur son site internet. L'accord a été donné par une présidente de la *Libre Pensée Québécoise* de l'époque, Danielle Soulières, ainsi que par Jacques G. Ruelland, le rédacteur en chef de la revue pendant les trois dernières années de son existence. Nous sommes heureux d'annoncer ici que ces 14 numéros de *La Libre Pensée : Revue Philosophique* (1984-1991) sont maintenant accessibles à l'adresse internet suivante : <https://assohum.org/archives-de-la-revue-la-libre-pensee/>. Chers humanistes, nous vous encourageons à lire ces archives et vous promettons que vous ne le regretterez pas.

Pour souligner l'événement, et en faire une fête, nous avons créé ce numéro spécial de Québec humaniste se voulant une vitrine de cette archive de *La Libre Pensée : Revue Philosophique* (1984-1991). À cette fin, nous avons extrait et mis en format et soigneusement illustré notre sélection de textes publiés dans cette revue. Nous avons obtenu un texte tout frais de Danielle Soulières qui partage ici ses souvenirs de militante libre penseuse dans le collectif de Saint Jérôme entre 1984 et 1991 ainsi qu'une salutation de son dernier rédacteur, Jacques G. Ruelland. Ces textes ont été choisis parce qu'ils ont encore le pouvoir, selon notre meilleur jugement, de nous surprendre, de nous édifier, de nous désarçonner, voir même un peu de nous confronter, nous les humanistes du Québec en 2022. Ce numéro spécial se veut un hommage sincère au collectif de la Libre pensée québécoise francophone entre 1984 et 1991.

Bonne lecture !



* Claude Braun est professeur retraité de neurosciences à l'UQAM. Il a siégé au Conseil National du Mouvement laïque québécois pendant 15 ans. Il est l'auteur du livre *Québec athée*, publié chez Michel Brûlé, en 2010.

Consultez la nouvelle archive de la revue *La Libre Pensée:RevuePhilosophique* (1984-1991, les 14 numéros) sur le site internet de l'Association humaniste du Québec à l'adresse suivante :

<https://assohum.org/archives-de-la-revue-la-libre-pensee/>

Mes souvenirs de la Libre Pensée Québécoise

Danielle Soulières*

« *Quand tous pourront rire autant en lisant Saint Jean-de-la-Croix ou maître Eckart qu'en lisant Sagan, Reeves, Asimov ou Fernand Seguin, on pourra fermer les églises et distribuer « La Libre Pensée » porte à porte.* » Bernard La Rivière

Ce numéro spécial de *Québec Humaniste*, est entièrement consacré à *La Libre Pensée Québécoise*. Je tiens d'abord à remercier chaleureusement Claude Braun qui, au printemps 2021, me proposa de numériser les revues « *La Raison* » et « *La Libre Pensée Québécoise* » afin de les archiver sur le site de l'*Association Humaniste du Québec*. J'acceptai avec joie, trop heureuse de rendre enfin un hommage à mon ami, Bernard La Rivière qui en fut, l'inspirateur, le maître d'œuvre et le premier président et à tous les libres penseurs et les libres penseuses qui y ont participé. Que *La Libre Pensée Québécoise* sorte enfin du placard et qu'elle soit reconnue par les humanistes d'aujourd'hui, ne peut qu'être positif pour l'Histoire plus générale de l'athéisme au Québec.

Les débuts

En 1982, André Forget, un ami de longue date, professeur de physique au secondaire et athée solitaire, nous proposa, à mon conjoint Roger Desormeaux et à moi, une rencontre avec Bernard La Rivière, professeur de philosophie au CÉGEP de Saint-Jérôme, athée et libre penseur qui clamait haut et fort son athéisme, dans sa Revue *La Raison*. Après avoir rejeté la religion au sortir de 12 années de pensionnat chez les « bonnes sœurs », je connaissais tout ou presque de la religion catholique, mais je n'avais alors aucune idée de ce qu'étaient une athée et une libre penseuse. Cette rencontre fut déterminante et transforma nos vies, à bien des égards. Nos lectures changèrent de registre. Roger et moi enchaînions les livres d'idées sur l'athéisme, la libre pensée, la philosophie, la science, etc. Curieux et conscients de nos lacunes, nous nous inscrivîmes en philosophie à l'UQAM.

C'est le 26 novembre 1982, autour d'une grande table, dans le sous-sol d'une librairie de Montréal, dont j'oublie le nom, mais qui pourrait bien être la librairie communiste...- et dans une ambiance amicale, que Bernard La Rivière, André Forget, Roger Desormeaux et moi-même, élaborâmes les principes et les orientations de l'*Association de La Libre Pensée Québécoise*. À notre petit groupe, se joignit rapidement Jean Ouellette (comptable), qui devint le secrétaire-trésorier de l'association, Georges Ouvrard (ami de Claude Gauvreau et frère de la romancière et poétesse Hélène Ouvrard) et Gabriel Dubuisson de la Revue *La*

Raison, Daniel Baril (Président du MLQ) et Leslie Piché (poète).

J'ai encore en mémoire nos rencontres à l'ambiance festive, nos discussions interminables et enrichissantes. Attablés devant une bonne bouffe, cuisinée par l'un ou l'autre et des vins choisis avec soin, ces moments furent des plus précieux pour décortiquer et articuler nos idées, nos luttes pressantes et notre projet à venir : la Revue. Nous nous sentions les rejetons d'un peuple (Français) qui avait appris l'art de la discussion et de la raison et nous les pratiquions avec sérieux et bonne humeur. Nous déplorions le fait que les intellectuels québécois soient mal perçus par leurs concitoyens, mais aussi que certains de ces intellectuels rejettent notre lutte contre la religion, la traitant d'arrière-garde. Nous étions un groupe actif et joyeux, fier de nos idées et de nos réalisations. La Libre Pensée fut, à ma connaissance, la seule association où l'ouverture d'esprit, la liberté de parole, le choc des idées n'étaient pas de vains mots. En tant que femme, féministe, athée, libre penseuse, je m'y sentais bien. À cette époque effervescente, l'audace de nos luttes sociales est demeurée épique : l'indépendance du Québec, le féminisme, la séparation de l'Église et de l'État, la laïcité, le droit pour les femmes à l'avortement ... - C'est dans cet état d'esprit que naquit la revue *La Libre Pensée*.

La revue La Libre Pensée

Le premier numéro de la revue *La Libre Pensée* est paru au 2e semestre de 1984. Ceux et celles qui ont participé à nos lancements se souviendront de ces beaux moments et des nouvelles rencontres qui élargissaient le cercle de nos membres et de nos amis : Pierre Cloutier (Audioman - fondateur des Sceptiques du Québec), Philippe Thiriart (professeur de psychologie - fondateur des Sceptiques du Québec), Pauline Cotnoir, Jean-Paul de Lagrave (historien), Andrée Spuhler (présidente de Freethinkers, Floride), Claude Soulières, Michel Legault (journaliste), Jacques G. Ruelland (professeur de philosophie), et tant d'autres dont vous découvrirez les noms et leurs articles dans les pages de nos revues.

Henry Morgentaler à la présidence

En juin 1985, lors de l'assemblée annuelle des membres, le Dr Henry Morgentaler fut élu président de l'association *La Libre*

Pensée québécoise. Ce fut un honneur d'avoir ce grand humaniste dans nos rangs. Henry était un homme de grande valeur, un humaniste de naissance, comme il se plaisait à le dire, et un défenseur sincère des droits des femmes. Il écrivait : « *Ce qui est important pour moi, c'est de pouvoir mener une vie authentique qui réponde aux exigences de la philosophie humaniste, c'est-à-dire « pratiquer ce qu'on prêche », mettre à exécution les valeurs que j'estime être bonnes et utiles, non seulement pour moi, mais pour mon prochain.* » Ancien président de l'Association Humaniste du Canada, il fut également nommé l'humaniste de l'année par l'American Humanist Association en 1975. Malgré les poursuites judiciaires, les agressions et les menaces de mort, le docteur Morgentaler s'est battu toute sa vie pour défendre le droit des femmes à des avortements sécuritaires.

La revue changea alors de sous-titre pour devenir : *Revue De Recherche Humaniste* et plus tard, *Revue de philosophie humaniste*. Roger Desormeaux, le vice-président, écrivit en éditorial « *Forte de cette nomination, au moment où les droits de la personne nous apparaissent plus menacés que jamais, la Libre Pensée développera une nouvelle vitalité dans la pensée tout en poursuivant sa tâche : celle de procurer à la société québécoise une alternative humaniste en dehors de tout dogme et de tout mysticisme.* » 2e semestre 1985, No 3, p.3. Après deux années, où sa présence fut plutôt symbolique, mais inestimable pour notre jeune association, Henry Morgentaler s'est retiré au 2e trimestre 1987 et à sa demande, je lui succédai à la présidence.

Quelques événements à signaler

Nous reçûmes, en 1987, une invitation à participer activement au Congrès des Humanistes d'Amérique du Nord qui eut lieu à l'Hôtel du Parc à Montréal. Le thème du Congrès était : « *Our shared World/Ce monde que nous partageons* ». La Libre Pensée y tenait un kiosque, anima un atelier en français avec le Dr Henry Morgentaler et présenta les conférenciers suivants : Jean-Paul de Lagrave, Jacques G. Ruelland et Roger Desormeaux. Margaret Atwood, écrivaine féministe, recevait le prix d'humaniste de l'année.

- Automne 1987 – La Libre Pensée à la télévision. « *Une série de 12 émissions de 30 minutes intitulée « Science et Libre Pensée* » fut enregistrée et diffusée sur la rive sud de Montréal. « *L'animatrice de la série est Leslie Piché et le réalisateur Pierre Cloutier, assisté de Jean Ouellette et Claude Soulières.* » Vous pourrez lire les noms des invités et les sujets traités dans La Libre Pensée, 1er semestre 1988, No 8, p. 5.

- La Journée Historique du 28 janvier 1988 : « *Henry, notre compagnon de lutte sortait triomphalement de la Cour Suprême du Canada où venaient d'être déclarées inconstitutionnelles et contraires à la Charte des Droits les dispositions du Code criminel qui limitaient l'accès à l'avortement. En un mot, l'avortement au Canada, n'est plus un crime.* » Danielle Soulières

Étions-nous des humanistes ?

Après certains heurts avec des humanistes anglophones et des réflexions plus poussées au sujet de l'humanisme, la revue abandonna son sous-titre « *Revue de recherches humanistes* » le 1er semestre 1989, No 9 et redevint simplement, « *La Libre Pensée* ». Je me suis souvent demandée, et même aujourd'hui en tant que membre de l'Association Humaniste du Québec, s'il n'y avait pas une différence fondamentale de la compréhension philosophique et politique des choses entre les libres penseurs et les humanistes. Serait-ce essentiellement le choc des idées entre deux cultures – la Française et l'Anglaise ? En relisant les 15 numéros de la revue, pour écrire cet article, je constate que ces questions n'ont jamais été clairement résolues et je compte écrire bientôt sur ce sujet.

Refonte de la revue et ébauche d'une nouvelle ère

Le 6 août 1989, Bernard La Rivière fut réélu président de l'association et Jacques G. Ruelland devint rédacteur en chef de la revue. Le 1^{er} semestre 1990, No 12, la revue fait peau neuve. Le départ malheureux de Jean Ouellette, notre compagnon de lutte, qui occupait plusieurs fonctions à l'association et à la revue, dont la composition des textes et la mise en page, laissa un grand vide. Pour le remplacer, on fit appel à Mme Élisabeth Reney-Demets, professionnelle de la micro-édition. La revue changea d'aspect et le contenu devint plus étoffé et en même temps, plus académique, se différenciant de l'expression libre des auteurs précédents. Au 2^e semestre 1991, No 13, M. Jean-Claude Simard s'est joint à nous au Comité de rédaction.

À un lecteur qui donna une appréciation excellente de la revue, mais trouvait certains de nos textes trop « académiques » et « rébarbatifs », notre poète, libre penseuse répondit : « (...) *Comme vous le savez, la revue s'adresse à un public particulier, c'est-à-dire que tous ces gens n'ont pas en commun une formation académique semblable, mais plutôt un intérêt philosophique pour un questionnement autre que celui généralement offert. Dès lors, nous avons pour mandat premier de respecter cette réalité plurielle : il en va de la survie même de la revue et de l'Association. Bien qu'on se plaise couramment à affirmer qu'il est risqué de ménager la chèvre et le chou, nous en avons fait, nous, notre point d'honneur. Et jusqu'à ce jour, l'histoire semble nous donner raison. (...)* » Leslie Piché

- La Libre Pensée, 1er semestre 1990, No 12, p. 35, 36. C'était aussi cela, La Libre Pensée : ouvrir ses pages au plus grand nombre d'athées et de libres penseurs. En 1991, La Libre Pensée québécoise sortit un numéro double, No 14-15. Et ce fut la fin de notre belle aventure en ce qui concerne la revue. Pendant une dizaine d'années, certains d'entre nous ont continué d'écrire et à poursuivre nos débats sur notre site et notre forum internet : *La Libre Pensée Québécoise*

Conclusion

Puisqu'il faut bien conclure, rappelons-nous qu'il y eut avant nous, dans l'histoire du Québec, des athées, des libres penseurs, des humanistes qui n'ont pas eu cette chance inestimable d'interagir dans des groupes de réflexions et de militantisme. Leurs écrits demeurent encore importants et leurs espoirs toujours à réaliser. Ils et elles ont tout mon respect. Pourquoi la revue a-t-elle cessé de paraître ? Difficile de mettre l'accent

sur une seule raison : le départ malheureux de notre ami Jean Ouellette à qui le comité de rédaction avait refusé un texte, la difficulté de trouver des articles variés, les écrits plus académiques des derniers numéros, la relève, le temps qui nous appelaient vers d'autres horizons ? Sans doute toutes ces raisons. Difficile d'en faire un bilan plus rationnel. Pendant sa courte existence (de 1982 à 1991), la *Libre Pensée québécoise* fut plus qu'une association pour plusieurs d'entre nous, elle fut le foyer chaleureux de notre famille philosophique.

Une pensée à nos chers disparus

Henry Morgentaler (2013), Bernard La Rivière (2015), Pauline Cotnoir, Georges Ouvrard, Roger Desormeaux (2021), Jean Ouellette (2020), Andrée Spuhler, André Forget (2020) et Jean-Paul de Lagrave (2020).

* Correctrice, un peu philosophe et beaucoup autodidacte.



1987 - Congrès des Humanistes d'Amérique du Nord, Hôtel du Parc, Montréal. De gauche à droite : Jean-Paul De La Grave, Roger Désormeaux, Georges Ouvrard, Danielle Soulières, Henry Morgentaler, Andrée Spuhler, Jean Ouellet.
Derrière: André Forget

L'humanisme : pour quoi faire ?

Jacques G. Ruelland

« Rien n'est au ciel intelligible » (Sartre). Ce constat pose la question du sens de la vie, curieusement semblable au secret maçonnique : inexistant. Alors ? Le vrai mystère du sens de la vie n'est pas « ce que c'est », mais « pourquoi il faut savoir ce que c'est ». L'humaniste ne cherche pas à définir l'être humain : biologistes, anthropologues, sociologues, philosophes, théologiens et astrologues s'y essaient en vain depuis des lustres. Ce qui tourmente l'homme devant son miroir n'est pas la nature de sa solitude, sauf s'il la vit au premier degré, dans la « langueur monotone » (Verlaine) de son quotidien, mais la raison pour laquelle sa solitude le hante, l'impact des chocs initiaux qui a façonné ses refoulements dans son inconscient (Freud) et sa frustration (Adler). La réponse à cette question le délivrera aussi sûrement que la vérité. Un prisonnier peut être heureux dans sa geôle et s'y sentir libre : tel un moine éclairé par l'Esprit, il a trouvé réponse à son introspection par la méditation. Apaisé, il peut se tourner vers l'autre. L'humaniste ne questionne pas l'ontologie de son élan vers autrui – chacun sait que l'homme est un animal social (Aristote) car c'est une condition humaine (Malraux) – mais plutôt la phénoménologie de son rapport à l'autre, la raison pour laquelle il regarde l'autre d'une certaine manière.

L'humaniste ne peut que regarder autrui, comme vivre et mourir un jour. Dépourvu d'emprise sur sa naissance, il en a cependant sur sa mort et celle d'autrui par le regard qu'il pose sur son congénère. Chaque jour nous éloigne de A et nous rapproche de Z. Le seul but que l'humaniste peut donner à son parcours est d'abord de trouver ses réponses au pourquoi, puis d'aider les autres à trouver leurs réponses.

L'éducation est un des moyens de parvenir à cette découverte. La connaissance des langues, des cultures, des sciences, des littératures, de l'histoire et de toutes les philosophies forme la pierre angulaire du jugement personnel, dirait Voltaire. Il y a aussi la recherche même des réponses, et leur discussion en groupe pour mieux les cerner et largement les diffuser.

Les principes de l'humanisme forment « le bréviaire de l'homme d'action » (Garamond) dont le rôle est crucial dans l'épanouissement de la libre pensée humaniste : l'homme étant « divers et ondoyant » (Montaigne), l'humanisme le rend parfois heureux lorsqu'il trouve son sens dans le florilège des sciences. L'histoire lui montre qu'avant même leurs peintures rupestres, les êtres préhistoriques se posaient les mêmes questions qu'aujourd'hui et y répondaient conformément à leur conception du monde (Éliade); la philosophie des Lumières éclaire la Raison (Kant); les sciences comprennent peu l'intellect, dont la complexité dépasse encore la connaissance actuelle du cerveau humain (Eccles); la psychanalyse révèle que les réponses aux questions fondamentales se terrent dans l'inconscient de l'individu (Freud), mais leur connaissance n'apporte pas toujours un sens à sa vie; la bioéthique, enfin, rend l'être heureux plus sage par son rapport paisible à l'autre dans l'entraide, la bienveillance, la gratuité totale des gestes fraternels posés à l'endroit d'autrui, sans discrimination, en toute tolérance et en souriant – surtout en temps de pandémie.

Des revues comme *La Libre Pensée*, *La Raison*, *l'Idée libre*, *La Pensée et les Hommes*, tous ces lieux où se jaugent les idées les plus diverses sur les sujets les plus variés pourvu qu'ils relèvent de l'humanisme, sont cruciaux pour l'existence de la société. Au XVIII^e siècle, 5 % des gens savaient lire. Trois siècles plus tard, les connaissances scientifiques ne rejoignent toujours qu'une infime parcelle de la population : une grande partie est encore incapable de comprendre les théories physiques, chimiques, astronomiques, psychologiques, médicales, philosophiques, etc. L'élite savante bénéficie de ses universités, mais le peuple a besoin de revues de vulgarisation et de forums qui mettent à sa portée les découvertes récentes et soulignent les questions qui en découlent. *Québec humaniste* trouve ainsi le sens de sa vie dans son utilité sociale.

Orientations de la Libre Pensée Québécoise

*Extrait de La Libre Pensée : Revue Philosophique,
(1984), Volume 1, p. 1.*

La Libre Pensée est une association de recherche philosophique basée sur la raison. Toute hypothèse est admise à l'examen. Elle approuve inconditionnellement la *Déclaration Universelle des Droits de la Personne*.

La Libre Pensée est matérialiste postmoderne en ce sens qu'elle conçoit l'univers comme exclusivement composé de matière dont les lois sont le plus adéquatement décrites par les énoncés actuels de la science.

Pour la Libre Pensée, l'individu fait partie de cet univers et son interaction avec celui-ci est à la fois biologique et sociale. La Libre Pensée estime que toutes et tous naissent libres et égaux dans leur diversité et que chaque personne a un droit égal aux richesses de la terre et à la jouissance de la vie.

La Libre Pensée n'admet pas que, conformément aux traditions phallocentriques, religieuses, sociales et politiques, les femmes soient considérées comme des êtres inférieurs et dépendantes. La Libre Pensée appuie globalement la lutte des femmes pour les droits fondamentaux à la liberté et à l'égalité. La Libre Pensée est indépendante de tout dogme et de tout mysticisme et considère comme nulle et non avenue toute conclusion basée sur ces prémisses.

La Libre Pensée conçoit les religions, les sectes, l'ésotérisme, les pseudo-sciences et toutes autres croyances faisant appel au surnaturel et/ou au paranormal comme les pires obstacles à l'émancipation de la pensée rationnelle, développant dans l'esprit des gens la superstition et l'illusion, favorisant ainsi l'ignorance et la servitude salutaires aux forces de réaction.

La Libre Pensée se réclame d'une morale laïque responsable et génératrice de paix, de justice, d'émancipation individuelle et collective et de respect de la nature. La Libre Pensée, en matière de sexualité, prône l'épanouissement et s'élève contre toute forme d'oppression.

Actuellement, la Libre Pensée Québécoise considère qu'il est prioritaire de s'impliquer dans les luttes pour l'égalité des hommes et des femmes, pour l'école laïque, pour la séparation de l'Église et de l'État et contre toute forme d'obscurantisme.



Des origines de la Nouvelle-France à nos jours Les combats de la Libre Pensée au Québec

Jean-Paul De Lagrave

Extrait de « *La Libre Pensée : Revue de Philosophie Humaniste* », (1987), Volume 7, p. 9-18

L'histoire de la libre pensée au Québec est celle de combats incessants, s'échelonnant sur trois siècles dans une société où prédominent l'orthodoxie religieuse la plus rigoureuse et le conformisme idéologique qui en découle. Même aujourd'hui, alors que la société est permissive, les libres penseurs sont difficilement tolérés et la liberté de conscience est peu reconnue dans les écoles catholiques qui forment le système d'enseignement public. Au Québec, le mot libre pensée est synonyme de liberté face au pouvoir clérical. Il conserve le sens d'un défi, contrairement à ce qui se produit dans d'autres pays où il y a séparation de l'Église et de l'État [1]. Cette Union des deux pouvoirs est sensible entre autres dans l'enseignement. Au cours des siècles, l'Église catholique a abattu de façon brutale tous les organismes de libres penseurs qui avaient pris racine au Québec, poursuivant avec intolérance les survivants et les morts de ces associations, dont la plus typique demeure *l'Institut canadien de Montréal*. Il est resté dans l'esprit collectif une crainte de la liberté de penser qui n'a pas disparu malgré l'inscription de la liberté de conscience dans les chartes des droits au Québec et au Canada. Faisons ensemble le survol de l'histoire de la libre pensée chez nous.

En Nouvelle-France

La libre-pensée s'est manifestée en particulier sous le gouvernement Frontenac. Les écrits de La Hontan [2],

commensal du gouverneur, en témoignent. Ses mémoires et ses dialogues, qui devaient inspirer ultérieurement les Philosophes, sont des protestations contre les contraintes que font subir à la pensée humaine les dogmes. La Hontan, qui a séjourné en Nouvelle-France comme jeune officier

de 1683 à 1694, traite, en racontant ses voyages, du climat d'intolérance religieuse qui existait dans le pays : « Ne vous imaginez pas, écrit-il, que ces prêtres bornent leur autorité aux prédications et aux mercuriales dans l'église. Ils persécutent jusque dans le domestique, et dans l'intérieur des maisons. Mais de toutes les vexations de ces perturbateurs, je n'en trouve pas de plus insupportable que la guerre qu'ils font aux livres. Il n'y a que les volumes de dévotion qui vont ici la tête levée ; tous les autres sont défendus et condamnés au feu. » [3] Cet esprit est codifié dans le *Catéchisme*, que fait publier l'évêque Saint-Vallier en 1702 : c'est un recueil de condamnations des libertés de pensée et d'expression. « Il faut éviter entre autres les lieux, les entretiens et les fréquentations trop libres de personnes d'un autre sexe, la lecture des mauvais livres... » L'évêque interdit aux prêtres d'utiliser « en public » tout autre

ouvrage d'instruction que le *Catéchisme*. Saint-Vallier attribue aux curés le rôle de censeurs des livres et autres moyens d'expression. Il ordonne de bannir des paroisses les ouvrages « suspects ou propres à imprimer le libertinage » [4]. Aux derniers jours de la Nouvelle-France, nous savons que Montcalm, entre deux batailles, se délectait des articles les plus osés de *l'Encyclopédie* de Diderot [5].



Fleury Mesplet
(1734-1794)

Fleury Mesplet

Le rayonnement de la libre pensée au Québec commence véritablement avec l'arrivée de Fleury Mesplet à Montréal en 1776. Premier imprimeur, libraire et éditeur dans cette ville, Mesplet fut le fondateur de deux journaux et aussi d'une Académie en l'honneur de Voltaire. Emprisonné à deux reprises pour ses idées sur les libertés, il répandit les principes des Philosophes des Lumières dans le contexte de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique et de la Révolution française. De 1776 à 1794, l'atelier du maître imprimeur fut le centre d'échanges et de diffusion des idées de liberté de pensée, de liberté de conscience et de tolérance au Québec. Mesplet entreprit des campagnes de presse en faveur d'un enseignement public, contre la superstition, pour une réforme judiciaire et pour l'établissement d'une chambre d'assemblée. Voltaire apparaît comme le maître à penser de l'imprimeur qui le cite maintes fois dans ses journaux. C'est un autre Philosophe, Benjamin Franklin, qui orienta Mesplet vers Montréal qu'il choisit pour y installer les *Presses des Fils de la Liberté* [6].

Le décès de Fleury Mesplet, le 24 janvier 1794, marque le silence officiel de la libre pensée. Dès l'annonce, le 25 avril 1793, de la déclaration de guerre entre la France et la Grande-Bretagne, la propagande gouvernementale devient francophobe, et avec l'appui du clergé, combat les grands principes philosophiques qui inspirent le mouvement révolutionnaire français. Jusqu'en 1830, c'est la peur panique des idées libérales issues de la Révolution française [7]. Malgré cette mise sous le boisseau, les grands philosophes du 18^e siècle continuaient à inspirer les penseurs du Québec. Dans *Le Canadien* du 30 octobre 1835, un correspondant, qui signait le Vieux de la Montagne, écrivait: « Trois puissants génies ont été les plus puissants interprètes de la vérité. Leur esprit élevé savait apprécier la dignité de l'homme, et les sacrifices, et le dévouement à la cause de l'Humanité : Montesquieu

par l'élévation, par les forces, par la sagesse de ses pensées; Voltaire, par le don inimitable de plaire à tout le monde, et par la logique s'appliquant à l'intérêt et aux droits des peuples; Rousseau, par la passion, par la colère, agitant ceux que Montesquieu avait instruits, ceux que Voltaire avait fait rire. Ces trois hommes ont été les rénovateurs de l'esprit... » [8]

Les Patriotes

Dans une lettre pastorale, le 29 octobre 1837, l'évêque de Montréal, Mgr Jacques Lartigue, en incitant les Patriotes à ne pas s'opposer au gouvernement colonial, dénonce

ceux qui n'aspirent qu'à « être libres à l'égard de tous et de toutes choses ». Il met en garde ceux qui sont « enflammés d'ardeur pour une liberté effrénée » et qui n'apportent que « la servitude sous le masque de la liberté ». Mgr Lartigue s'inspire de l'encyclique *Mirari Vos* que Grégoire XVI avait promulguée le 15 août 1832 et dans laquelle le pape qualifiait de « délire » le fait de « procurer et garantir à chacun la liberté de conscience » [9].



**Institut canadien
de Montréal**

L'Institut canadien

Les libres penseurs se regroupèrent en fondant *l'Institut canadien à Montréal* en 1844. La devise de l'organisme était « Travail et progrès, tolérance et liberté de penser ». Dix ans après cette fondation, une centaine de groupes d'études semblables, surgissaient en province. Le 17 décembre 1867, à l'occasion du 23^e anniversaire de l'Institut, Louis-Joseph Papineau, l'ancien leader des Patriotes, en avait rappelé le credo : « Vous avez accepté, dit-il aux membres, l'apostolat de proclamer, de faire aimer, de défendre le droit de libre examen et de libre discussion comme le meilleur et le plus légitime moyen de parvenir à la connaissance de la vérité, à l'amour de tout ce qui peut être bon et utile à l'humanité

en général, à la patrie en particulier » [10]. *L'Institut canadien* avait déjà, le 4 juin 1854, été l'objet d'un sévère avertissement de la part des évêques du Québec réunis en concile. « Lorsqu'il est constant, avaient-ils déclaré, qu'il y a dans un institut littéraire des livres contre la foi et les mœurs, qu'il s'y donne des lectures contraires à la religion, qu'il s'y lit des journaux immoraux ou irréligieux, on ne peut admettre aux sacrements ceux qui en font partie... » [11]. Dans sa *Lettre sur le Canada*, datée du 9 février 1887, le journaliste Arthur Buies s'exclame : « Au Québec, l'Église n'a pas de bûchers qui engloutissent des milliers de vies humaines, mais elle corrompt et avilit les consciences. Incapable d'atteindre les corps, elle apporte la misère et le découragement aux penseurs trop hardis qui veulent s'affranchir du méphitisme intellectuel où tout se corrompt ». Le 10 mars 1858, l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, successeur de Mgr Lartigue, avait blâmé « le philosophisme ou l'esprit d'irréligion qui prit naissance dans le siècle dernier, et qui reconnaît pour père le trop célèbre Voltaire et tous ses disciples qui formèrent l'école voltairienne... » [12].

La manifestation cléricale d'intolérance la plus marquante dans la lutte contre *l'Institut canadien* fut l'affaire Joseph Guibord. Ce typographe était décédé le 18 novembre 1869, quatre mois après l'excommunication de *l'Institut canadien*, dont il était un ancien président, refusant de renier son idéal. Au mois d'août précédent, Mgr Bourget avait en effet obtenu de Rome un édit : toutes les personnes persistant à rester membres de l'Institut, à garder chez elles ou à propager l'annuaire de l'Institut seront privées de sacrements et de la sépulture chrétienne. Cette sépulture ne fut accordée à Guibord que le 16 novembre 1875, six ans après son décès, à la suite d'un jugement du comité judiciaire du Conseil privé de Londres. L'inhumation eut lieu sous la protection d'un millier de militaires, alors que Mgr Bourget déclarait profané et maudit le coin de terre où Guibord était enseveli [13]. Par des agissements de cette sorte, l'Église inspirait l'horreur de penser différemment,

la crainte sacrée de subir le même sort que les damnés. Car Guibord était considéré comme un damné. Ce pauvre typographe, qui s'était mis tout à coup à penser, était devenu, un être ignoble.

Dans le même temps, Adolphe-Basile Routhier rédigeait un « programme catholique », à titre de secrétaire d'un cercle d'avocats et de journalistes, tous amis de Mgr Bourget. Ces militants appuyaient leur action sur le syllogisme : « L'Église est infaillible. Or nos principes sont conformes à la doctrine de l'Église. Donc, ils sont infaillibles ». En 1875, Boucher de Boucherville devait former à Québec, grâce à

l'appui cléricale, un gouvernement selon l'esprit du « programme catholique ». Le premier geste de ce gouvernement fut d'abolir le *Ministère de l'Instruction Publique* qui fonctionnait depuis 1867. Cette vague balaie *l'Institut canadien* qui, en 1884, doit cesser ses activités. L'un des survivants de l'équipe de 1867, Arthur Buies, fait réimprimer en 1886 son journal, *La Lanterne*. Le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau condamne alors le périodique comme un « amas de blasphèmes d'attaques contre l'Église catholique, sa hiérarchie, ses oeuvres, son enseignement, ses institutions » [14]. C'est le début d'une série de condamnations épiscopales contre les journaux manifestant une liberté d'expression déplaisant au clergé : *La Sentinelle* (1886), *Canada Revue* (1892), *L'Électeur* (1896), *L'Action* (1911), *Le Pays* (1913), *L'Ordre* (1935), *Le Jour* (1942) [15].



Arthur Buies
(1840-1901)

L'Émancipation

La succession de *l'Institut canadien* sera prise par une loge maçonnique, *L'Émancipation*, fondée en 1892 par Honoré Beaugrand. Patron du quotidien *La Patrie*, Beaugrand avait été élu maire de Montréal le 2 mars 1885. Le but social que s'assigne la nouvelle loge, rattachée au *Grand Orient de France*, est de combattre l'ignorance au sein de la masse canadienne-française. La première mesure qu'elle préconise est de rétablir le *Ministère de l'Instruction Publique* [16].

L'Émancipation inspire en 1902 la fondation de la *Ligue canadienne de l'enseignement*. Le nouvel organisme veut s'occuper de façon pratique des questions de l'instruction au Québec. Ainsi, la ligue réclame la hausse des salaires dérisoires des instituteurs et institutrices, la formation pédagogique des maîtres, l'uniformité des manuels et plus d'hygiène dans les écoles. Elle combat pour l'obtention de l'enseignement gratuit et obligatoire. Dans ses efforts, la ligue recevait le soutien des syndicats ouvriers où un des leaders, Gustave Francq, croyait fermement à la nécessité d'une excellente instruction publique. La ligue peut aussi compter sur l'appui d'une partie de la presse, de plusieurs députés et de la *Chambre de commerce de Montréal*. Par ses discours et ses articles, le journaliste Godfroy Langlois est à la tête du mouvement [17]. En plus de mettre sur pied la Ligue de l'enseignement, *L'Émancipation* crée le premier lycée pour jeunes filles au Québec. La loge fonde aussi le *Cercle Alpha-Oméga*, une tribune de la libre expression des idées. C'était trop ! Avec l'appui des Jésuites, d'Henri Bourassa et du *Devoir*, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, conduit une campagne de dénonciation des activités de la loge et réussit à obtenir les congédiements de nombreux membres occupant des fonctions dans des sociétés publiques ou privées. *L'Émancipation* doit cesser son action en 1910 [18].

L'Ordre de Jacques-Cartier

Après la paralysie d'*Émancipation*, le clergé encourage la fondation en 1926 d'une société secrète copiant la Maçonnerie, l'*Ordre de Jacques Cartier*. Cet organisme ne cessera d'être dénoncé par les libres penseurs comme porteur d'intolérance. L'abbé Lionel Groulx était le maître à penser de l'*Ordre de Jacques Cartier* et les évêques en désignaient les aumôniers généraux. « *L'Ordre de Jacques Cartier*, écrivait le journaliste Jean-Charles Harvey dans *Le Jour* du 15 novembre 1941, est une conspiration contre l'intelligence, la tolérance, la liberté et le progrès, en faveur des éléments les plus destructeurs du Canada français. C'est pourquoi je le dénonce et réclame sa dissolution » [19]. Le 21 juin 1944, en guise de premier

discours sénatorial, T.-D. Bouchard blâme à son tour l'*Ordre de Jacques Cartier*. « Si les amants de la liberté, déclare-t-il, n'ouvrent pas les yeux en temps utile, ils verront jusqu'à quel point les activités souterraines ont miné nos institutions libres. » Vingt-quatre heures après son discours, le sénateur Bouchard était destitué de son poste de président d'Hydro-Québec. Le 24 juin suivant, le cardinal Rodrigue Villeneuve se rendait à Saint-Hyacinthe, la ville de Bouchard, et affirmait, lui qui était un grand dignitaire de l'Ordre, que « les déclarations du sénateur étaient d'inqualifiables délations ». *Le Jour* devait consacrer son dernier éditorial majeur à l'*Ordre de Jacques Cartier*, le 8 janvier 1945. Le

texte était intitulé « Anormaux et détraqués ». L'Ordre a poursuivi ses activités sous le nom de *Jacques Cartier* jusqu'en 1965, puis sous celui de la *Renaissance du Québec* [20].

Jean-Charles Harvey

Jean-Charles Harvey, le fougueux adversaire de l'*Ordre de Jacques Cartier*, fut l'un des libres penseurs les plus importants de l'époque au Canada. Il eut à subir les foudres cléricales dès 1934 alors que son roman, *Les Demi-civilisés*, était mis à l'index par le cardinal Villeneuve. L'auteur y prônait les libertés de pensée et d'expression. Le cardinal parvint à le faire congédier du quotidien *Le Soleil* où il était rédacteur en chef depuis sept ans [21]. Au Québec, devait constater plus tard Harvey, « aucun homme en vue ne peut, sur aucune

question importante, différer publiquement d'opinion avec la caste cléricale sans être privé à jamais de toute situation intéressante comme exilé dans son propre milieu. Plus il aura de talent, même de génie, plus il sera en butte à la vendetta » [22]. Harvey reprendra cette idée dans une conférence intitulée « La peur » qu'il prononcera à l'*Institut démocratique canadien*, le 9 mai 1945. L'auteur présente « la puissance cléricale au Québec comme incontestablement la puissance suprême. Seule et sans concurrence, dit-il, elle distribue à la jeunesse l'idée, la pensée, la conception de la patrie et sa philosophie de la vie. Seule encore, elle revendique le droit d'être présente, sans aucune idée de neutralité, à toutes les associations, à tout groupe, à tout mouvement composé de Canadiens parlant français. Seule elle forme le coeur et l'âme d'au moins quatre-vingt-dix pour cent de toutes les sociétés de chez nous, sociétés qu'elle a généralement organisées



Jean-Charles Harvey
(1891-1967)

elle-même. Elle influence presque tout le corps médical par la possession ou le contrôle de la plupart des hôpitaux. Elle dirige par voix directe ou indirecte la majorité des clientèles, soit professionnelles, soit commerciales, soit éducatives, et, par-là, elle tient à sa merci quiconque, chez nous, fait affaire avec le public. Elle est l'invisible bâillon de presque toute la presse d'expression française. Elle s'est emparée d'une partie de la jeunesse ouvrière en l'enfermant dans des cadres, de même qu'elle a encadré les travailleurs adultes par ses syndicats. Elle tient en respect des directeurs de banque (...) à cause des affaires considérables d'argent qu'elle transige dans l'ensemble. Elle a acquis tant de biens qu'elle possède une richesse matérielle supérieure à n'importe quel monopole de l'Amérique. Elle échappe à l'impôt du sang et à l'impôt de l'argent. Elle n'est pas soumise dans la pratique à la loi des tribunaux. Par son droit de taxer, elle constitue un État dans l'État. » Et Harvey conclut : « il ne faut pas que, sur cette terre d'Amérique, citadelle de toutes les libertés, centre du monde démocratique, ce soient les descendants de la France qui aient le plus lourd fardeau de peur et le moins de libertés. Il ne faut pas qu'il soit dit, sur cette terre libre, qu'il suffit de parler français pour tomber dans la servitude. Au milieu d'un océan de 145 millions d'hommes et de femmes de langue anglaise, le français n'a de chance de survivre que s'il devient le synonyme d'audace, de culture, de civilisation et de liberté » [23].

L'Institut démocratique

Face à l'Ordre de Jacques-Cartier, les libres penseurs se regroupèrent dans l'*Institut démocratique canadien* fondé par T.-D. Bouchard le 8 mai 1943 et destiné aux hommes « chérissant la liberté d'opinion ». Cet institut fut aussitôt dénoncé par André Laurendeau, secrétaire du Bloc populaire et par le quotidien *Le Devoir*. Le but de l'Institut était de travailler à l'émancipation intellectuelle et morale du peuple. Ses quatre objectifs étaient : liberté de parole,

liberté de religion, libération de la peur, libération du besoin. « Il est des choses dans la vie, avait écrit Harvey dans *Le Jour* du 9 septembre 1939, qui sont plus chères que la vie elle-même : la liberté, la dignité de la personne humaine, le respect de l'individu, l'indépendance de pensée, de raison, d'action, d'assemblée, d'écrit, de conscience, toutes choses qui sont essentielles à la condition de l'homme et sans lesquelles l'existence devient un esclavage, une descente vers la brute, un recul de plusieurs siècles » [24].

La loi du Cadenas



Thélesphore-Damien Bouchard
(1881-1962)

L'*Institut démocratique* eut à lutter en particulier contre une loi brimant la liberté d'opinion, appelée *Loi du Cadenas*. Elle avait été adoptée sous le gouvernement de Maurice Duplessis le 17 mars 1937. Elle visait le contrôle idéologique des dissidents, sous prétexte de « lutter contre le communisme ». Duplessis a fait appel à la *Loi du Cadenas* à plusieurs reprises. Cette loi permettait à l'État de déclarer toute personne communiste ou bolchévique. Elle défendait à l'accusé de démontrer la fausseté de l'accusation. De plus, le tribunal n'avait pas à justifier la plainte. Cette loi instituait la violation du domicile et le vol légalisé des bibliothèques. Il était difficile de faire disparaître la *Loi des statuts*, puisque ses victimes ne pouvaient poursuivre le gouvernement du Québec sans son consentement [25]. Ce ne fut que le 8 mars 1957 que l'action des libres penseurs et autres démocrates obtint la suppression de cette loi odieuse par un jugement de la Cour suprême du Canada. Les tribunaux de la Province du Québec avaient considéré juste la *Loi du Cadenas* avant que l'appel à Ottawa ait été porté [26].

L'instruction publique

La mort de Duplessis en 1959 devait être le signal d'un mouvement appelé la *Révolution tranquille*, dont la réalisation la plus importante fut le rétablissement en 1963 du ministère de l'Éducation qui avait été aboli en 1875. Les libres penseurs, en particulier Harvey, n'avaient cessé de combattre pour l'obtention de cette mesure. Harvey avait même dressé dans *Le Jour* du 6 mai 1939 un programme

que deux commissions royales d'enquête reprendraient un quart de siècle plus tard, du vivant même de Harvey [27].

La décléricalisation

La décléricalisation des institutions était le premier des changements auxquels aspiraient les habitants du Québec après plusieurs années sous la fêrule duplessiste. Ce désir intervenait en même temps que le règne du pape Jean XXIII et le concile Vatican II. Désormais, le rôle de l'Église devrait être non plus de tout régenter, mais de témoigner de l'Évangile en respectant la liberté de conscience des autres. Un vaste mouvement de sécularisation s'enclencha. Plusieurs secteurs de l'activité civile, demeurés jusque-là sous la tutelle de l'Église, furent pris en charge par l'État [28]. Mais dans le domaine scolaire, les écoles restèrent confessionnelles. Dans une déclaration, publiée dans *Le Devoir* du 21 décembre 1979, la Commission des droits de la personne affirmait que l'école confessionnelle catholique, telle que conçue au Québec, était discriminatoire parce qu'elle ne respectait pas toutes les convictions, étant une école publique ouverte à tous [29].



**Honoré Beaugrand
(1848-1906)**

Chartes et liberté de pensée

Officiellement, le Canada et le Québec admettent la liberté de pensée. Le Canada reconnaît la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, dont l'article 18 affirme que « toute personne a droit à la liberté, de pensée, de conscience et de religion » et que « Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction » [30]. La *Charte canadienne des droits et libertés*, à l'article second, énumère parmi les libertés fondamentales, « la liberté de conscience et de religion, la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression » [31]. La *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* parle, quant à elle, de la liberté de conscience, de la liberté de religion, de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression [32]. Mais entre la théorie et la pratique, il y a une marge. Ainsi au Québec, l'école publique est confessionnelle. C'est à combattre cette

injustice que s'emploie entre autres le *Mouvement laïque québécois* [83]. Quant à la *Libre Pensée Québécoise*, depuis 1982, elle lutte courageusement pour l'égalité des sexes et la laïcisation des institutions publiques [34]. Les combats de Fleury Mesplet, d'Arthur Buies, d'Honoré Beaugrand, de Jean-Charles Harvey se poursuivent : car la liberté de pensée est la dame de vie de l'humanité.

NOTES

(1) A. Bayet, *Histoire de la libre-pensée* (Paris, 1970), p. 9.

(2) Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de La Hontan et seigneur d'Erleix, né en 1666. En 1683, à l'âge de 17 ans, il passe au Canada à titre d'officier. Il y restera jusqu'en 1694, participant à des expéditions guerrières et d'exploration. À partir de 1689, il devenait « un des compagnons privilégiés de Frontenac qu'il séduisait par sa curiosité, sa verve et sa liberté d'esprit ». Voir M. Roelens, *Dialogues avec un sauvage*, de La Hontan (Paris, 1973), pp. 10, 11, 17, 27, 28.

(3) Voyages du baron De La Hontan dans l'Amérique septentrionale, tome 1 (Amsterdam, 1705), pp. 67-69.

(4) J.P. de Lagrave, *La liberté d'expression en Nouvelle-France* (Montréal, 1975), pp. 63-64.

(5) M. Trudel, *L'Influence de Voltaire au Canada*, tome 1 (Montréal, 1945), pp. 24-25.

(6) Né à Marseille le 10 janvier 1734, issu d'une famille d'imprimeurs, Mesplet reçut sa formation à Lyon qu'il quitta pour Londres en 1733. Puis, il avait décidé de traverser l'Atlantique et d'œuvrer à Philadelphie où, à titre d'imprimeur de langue française du Congrès, il avait imprimé des *Lettres destinées aux habitants du Québec* pour les inciter à s'unir au mouvement de libération des colonies britanniques d'Amérique du Nord. À Montréal, Mesplet trouva un certain nombre d'esprits gagnés aux idées des Lumières. Il s'intégra à cette bourgeoisie pensante qui le soutint d'une façon indéfectible. Les opposants de Mesplet se recrutaient parmi les seigneurs ecclésiastiques et les membres de la noblesse. Voir J.P. de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794), diffuseur des Lumières au Québec*

(Montréal, 1985), pp. 432-434.

(7) L'éclipse provient d'une sévère répression de la pensée dans le contexte des guerres napoléoniennes et de la Restauration monarchique française. Voir J.P. de Lagrave, *Les journalistes-démocrates au Bas-Canada* (Montréal, 1975), pp. 13, 14, 65.

(8) Même ouvrage, p. 140.

(9) Même ouvrage, pp. 170, 176, 179, 180.

(10) J.P. De Lagrave, *Le combat des idées au Québec-Uni* (Montréal, 1976), pp. 50-53.

(11) Même ouvrage, pp. 54, 55.

(12) Même ouvrage, pp. 59, 62.

(13) J.P. De Lagrave, *Liberté et servitude de de l'information au Québec confédéré* (Montréal, 1978), pp. 49-52.

(14) Même ouvrage, pp. 168, 222, 224.

(15) Même ouvrage, pp. 224-231.

(16) Même ouvrage, p. 245.

(17) Même ouvrage, pp. 247, 249.

(18) Même ouvrage, pp. 250-254.

(19) Même ouvrage, pp. 255, 256.

(20) Même ouvrage, pp. 257-259.

(21) Même ouvrage, p. 230.

(22) Même ouvrage, pp. 230, 231.

(23) Même ouvrage, pp. 185-187.

(24) Même ouvrage, pp. 180, 204, 205, 207.

(25) Même ouvrage, pp. 213-215.

(26) Même ouvrage, pp. 216, 217.

(27) Même ouvrage, pp. 85, 116, 117.

(28) H. Pelletier-Baillargeon, *L'Église au Québec*, Dans Châtelaine, novembre 1978, p. 79.

(29) R. Hurtubise, Liberté de religion et confessionnalité scolaire, dans *Le Devoir*, 21 décembre, 1979, p. 5.

(30) Même texte.

(31) La nouvelle constitution canadienne, dans *La Presse*, 17 avril 1982, p. B 4.

(32) Article du *Devoir* déjà cité, numéro du 21 décembre 1979, p. 5.

(33) Le *Mouvement laïque québécois* (MLQ) a pris la relève en 1981 du *Mouvement laïque de langue française* qui s'était mis en sommeil à la fin de la décennie 1970.» Le MLQ est né de l'*Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER)* fondée en 1976. Les premiers présidents du MLQ ont été Mme Norma Legault (1981) et M. Daniel Baril (1982-1987). La présidente actuelle est Mme Micheline Trudel.

(34) La *Libre Pensée Québécoise* est fondée à Montréal le 26 novembre 1982. M. Bernard La Rivière est alors élu président. Le premier numéro de la revue de l'organisme, *Libre Pensée*, est publié en 1984. Dans son texte de présentation, le président La Rivière définit ainsi le mouvement : « Nous sommes surtout des athées-en-attente de preuves, des sceptiques, des agnostiques en discussion constante. Nous n'avons pas de réponses certaines. Nous pensons, nous disons, nous pointons, nous insistons. » En 1985, le Dr Henry Morgentaler devient président et Mme Danielle Soulières lui succède en 1987.

Feu Jean-Paul De Lagrave est l'auteur entre autres de « Fleury Mesplet (1734-1794), imprimeur, éditeur, libraire, journaliste » (Montréal, Patenaude Editeur, 1985) et, en collaboration avec Jacques G. Ruelland, de « l'Appel à la Justice de l'Etat de Pierre du Calvet » (Québec, Le Griffon d'Argile, 1986).



Que devrait-être la paix ?

Jacques G. Ruelland

Extrait de « *La Libre Pensée* », (1989), Volume 10, p. 21-24

Intervention à la table ronde sur « la Paix », organisée par la *Société de Philosophie de Montréal*, le 30 mars 1988 à l'Université de Montréal. Participants : Luc Duhamel (Sciences politiques, Université de Montréal), Mikhael Elbaz (Anthropologie, Université Laval), France Giroux (Philosophie, Université de Montréal) et Jacques G. Ruelland, président.

Le dictionnaire donne du mot « paix » la définition suivante : elle est la « situation d'un pays ou d'un peuple qui n'a pas d'ennemis à combattre, qui n'est pas en état de guerre » [1]. Curieuse chose que cette paix, qui ne se définit que par opposition à son contraire, comme s'il s'agissait d'un référent sans référent propre. Le propos de cette intervention est de contribuer à combler ce vide sémantique, et de proposer une définition de la paix qui ne soit pas en rapport inverse avec celle de la guerre. Selon la plupart des auteurs, la paix doit être « construite », elle est donc une construction. Mais ce n'est pas une construction vide ou un rempart, une fortification, une palissade, vide en elle-même et qui ne sert qu'à masquer une autre réalité sous-jacente, la guerre en puissance ou la paix armée par exemple. La paix est une construction pleine, une maison où l'on goûte, où l'on apprécie un certain état d'esprit et de fait, et qui répond à des attentes précises et propres à la paix elle-même, totalement indépendantes de la notion de guerre.

Le thème de la guerre donne lieu, depuis fort longtemps, à d'innombrables ouvrages issus de réunions, colloques, congrès et conférences où philosophes, politologues, sociologues, économistes, etc., réfléchissent ensemble sur la paix. L'intérêt de cette abondante littérature est notamment de permettre de retracer, au cours du XXe siècle, une

certaine évolution de la notion de paix. On voit ainsi que dès la fin de la Première Guerre mondiale, certains auteurs envisagent la paix comme une entité étrangère à la guerre.

Dans un roman dont la rédaction remonte à 1918, alors même que la Société des Nations n'est encore qu'un projet, H.G. Wells met les mots suivants dans la bouche de son héros :



Herbert George Wells
(1866-1946)

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas une Société des Nations préventive. Il faut qu'elle soit créatrice, ou qu'elle ne soit pas... Une paix mondiale sans autre but que la paix elle-même est impossible. Il faut qu'elle apporte quelque chose de positif... Aucune paix, de l'ordre de celles que nous avons jusqu'à présent connues, n'offre d'aussi belles occasions de création et d'invention que la guerre. Il n'y a pas de comparaison entre l'intérêt que présente la construction d'un vrai sous-marin, par exemple, vivant et puissant, qui aura les risques les plus terribles à affronter et à vaincre, et un plan à dresser pour un grand paquebot capitonné où les escrocs gros et gras puissent traverser l'Atlantique sans avoir à redouter le mal de mer. La guerre séduit les esprits inquiets, imaginatifs ; une paix croupissante leur cause de l'ennui... Oui, je suis partisan de supprimer les drapeaux, les rois et les douaniers. Mais j'ai des doutes sur tous ces palabres au sujet de la sécurité d'une sécurité qui est au profit de la démocratie. Je voudrais que le monde soit construit pour l'équipée humaine, ce qui est une autre histoire [2].

Cette idée de la paix, on le sait, ne connaît aucune concrétisation dans l'histoire. Le règlement de la Première Guerre mondiale porte en lui-même le germe de la faillite de la paix et de la Société des Nations. La Seconde Guerre mondiale en est, parmi d'autres, une conséquence des plus désastreuses sur le plan humain. Après cette guerre, il faut encore redéfinir la paix. Dans un ouvrage de 1945, Harold Callender écrit :

C'est une nécessité impérieuse d'avoir une paix telle que la jeunesse puisse y croire. Il faut qu'elle ressuscite les espérances ruinées par la dernière paix ainsi que par la crise mondiale qui en fut la conséquence. Il faut qu'elle nous fournisse des raisons de croire, malgré toutes les preuves du contraire, que des hommes civilisés peuvent mettre de l'ordre dans cette forme de société (...) qu'ils ont édifiée [3].

Imprégné de ces bonnes intentions, James T. Shotwell publie, encore en 1945, un monumental ouvrage dans lequel il dénonce les menaces à la paix : l'isolement économique, et le nationalisme qu'il apparente à l'impérialisme. Il y préconise la coopération internationale ou la sécurité collective [4]. Nous voyons dans cette notion de sécurité collective le prélude à la paix armée. Ainsi, la boucle est bouclée, l'idée de H.G. Wells oubliée, la paix est bel et bien l'absence de guerre, et la porte est ouverte à la course aux armements.

Depuis 1945, le monde connaît un nombre incroyable de conflits armés, mais aussi un prodigieux développement des moyens de destruction, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité, si l'on pardonne cet euphémisme. Aussi, la faillite de la conception actuelle de la paix, issue de la création de l'*Organisation des Nations Unies*, suscite-t-elle maintenant une urgente remise en question de la notion de paix sur des bases absolument nouvelles.

On voit émerger, depuis quelques années, une conception nouvelle de la paix, qui rappelle fortement celle de H.G. Wells.

C'est notamment le cas dans quelques ouvrages québécois, dont celui de Pierre Laplante, *Une deuxième chance pour la paix*, publié en 1986 aux Editions du Méridien [5], et dans le collectif dirigé par Pierre Laplante et Joseph Lévy, *La paix : nouvelles avenues*, publié en 1987, également aux Editions du Méridien [6]. Ces deux livres, malgré leurs lacunes, sont de ceux dont on souhaiterait qu'il s'en édite un chaque

jour. Dans le premier, l'auteur, qui a oeuvré quinze ans pour l'ONU, énumère d'abord les cinq principaux conflits qui ont ébranlé le monde depuis la IIe Guerre mondiale : la guerre du Vietnam, celle de Corée, les conflits israélo-palestiniens, l'invasion de l'Afghanistan et la guerre civile au Nicaragua. Il en explique la genèse et examine ce qui aurait pu être fait pour les éviter. De ce triste tableau, l'auteur tire des motifs d'espoir pour l'avenir, fondés sur l'histoire récente : les pays occidentaux ne se sont pas fait la guerre depuis 44 ans (ce qui ne les a pas empêchés de l'exporter dans le tiers monde). En outre, la plupart des conflits sont liés à la décolonisation, qui est maintenant en phase terminale. L'ONU a échoué dans le règlement des conflits internationaux. L'équilibre mondial s'est malheureusement bâti sur l'armement.

Mais la dissuasion armée comme moyen d'établir la paix est devenue inefficace dans le contexte du développement technologique.

Une deuxième chance pour la paix (la première ayant été la création de l'ONU) repose sur le règlement pacifique de conflits internationaux, l'intensification de la détente Est-ouest, le respect des droits et libertés, la mise en place d'un mécanisme de dépistage systématique de guerres permettant d'en supprimer les causes, et un meilleur partage des richesses entre Nord et Sud et entre les classes sociales d'un même pays.

Le Canada et les organisations non-gouvernementales (*Amnistie Internationale*, la *Fédération internationale des droits de l'homme*, *American Friends Service Committee*, etc.) ont un rôle important à jouer, en sensibilisant la population aux grands problèmes actuels. Un parti prix



James T Shotwell
(1874-1965)

pour la paix, une volonté commune de ne pas recourir aux armes pour régler les différends, et l'abandon définitif, par les grandes puissances, de leurs rêves de conquête, peuvent seuls garantir la paix, aux dires de l'auteur.

Il faut souligner la lacune de cet Ouvrage. Les moyens qu'il propose sont irréalistes, voire utopiques, dans la mesure où la paix continue d'être considérée comme l'absence de guerre et où elle ne repose que sur la bonne volonté des différents peuples impliqués, en particulier les grandes puissances.

Dans le deuxième ouvrage, qui fait suite au premier, des spécialistes des droits fondamentaux, des relations internationales, du désarmement et de la pédagogie de la paix, dessinent de nouvelles pistes susceptibles de construire la paix. La voie traditionnelle du désarmement conventionnel ou nucléaire, malheureusement considérée par plusieurs mouvements pacifistes comme la seule avenue possible, est abandonnée au profit de l'harmonisation des rapports entre tous les peuples. Ce livre constitue en fait les actes du colloque « Une deuxième chance pour la paix » organisé conjointement, en 1987, par la *Conférence mondiale des religions pour la paix* (Canada) et l'organisme *Science et paix* (Québec). Ici encore, les moyens font défaut, les vœux pieux font place aux solutions efficaces, et la paix est encore l'envers de la guerre.

S'il est une vérité que la lecture de toute cette littérature peut nous apprendre, c'est que la paix est bien l'affaire de chaque individu. Ceci peut sembler un lieu commun, mais il semble qu'il soit la clef qui ouvre à la notion de paix la porte de l'édifice où elle trouvera un nouveau contenu.

Interpellés sur plusieurs plans, nous devons nous interroger sur ce que nous pouvons faire, en tant qu'intellectuels, pour redéfinir la paix, afin de briser le cercle où la course aux armements a enfermé cette notion. Un premier indice est fourni par une citation de Max Planck en 1918 :

Que l'ennemi nous ait privé de tout ce qui nous protégeait et de tout ce qui nous rendait puissants, que nous soyons affligés à l'intérieur de crises graves et que l'avenir nous en réserve peut-être de plus graves encore, il existe une chose qu'aucun ennemi, intérieur ou extérieur, ne nous a enlevé encore : c'est le rang qu'occupe dans le monde la science allemande [7].

Entre les deux guerres mondiales, les affirmations de ce genre abondent. Elles associent toutes la science à la puissance politique. Le développement scientifique est lié à celui de l'armement, non seulement au niveau de la recherche, mais aussi au niveau des subsides et de l'existence même des institutions scientifiques. Voilà une première piste : il faut rendre la recherche scientifique indépendante de l'industrie de la guerre. Comment y parvenir ? En redonnant à la recherche scientifique une mission unique et bien définie : oeuvrer pour la paix. Mais la transformation de la notion de paix ne s'arrête pas là. Dans l'introduction d'un ouvrage collectif intitulé *Conceptions de la paix dans l'histoire de la philosophie*, acte d'un colloque Canada/Bulgarie sur la paix tenu l'an dernier à l'Université de Montréal, le professeur Venant Cauchy esquisse le moyen de redéfinir la paix comme nous le préconisons :

La paix ne consiste pas, à mon sens, en une simple qualité des rapports entre les hommes. Elle résulte au contraire d'une rectitude éthique des personnes en elles-mêmes qui les dispose à vouloir pour elles-mêmes, au plan humain, des conditions de vie sociale et internationale propices à leur plein développement. (...) Il faut que nous finissions par accéder à un niveau de conscience morale, individuelle et collective qui nous rende sensibles à la valeur des différences entre nations, cultures et individus. (...) Il faut plonger jusqu'au fond de nous-mêmes pour en extirper ou atténuer ces déviations humaines qui nous disposent à l'égoïsme, à l'agression et à la tromperie [8].

Ainsi, le rôle d'éducateur échoit au philosophe, non seulement à celui qui enseigne la philosophie, mais à tout intellectuel qui transmet des valeurs à travers l'éducation. Si la philosophie doit assumer une fonction fondamentale de « la promotion d'une connaissance de l'homme et de la société de même que dans la définition de valeurs aptes à régir l'application de nouvelles techniques » [9], alors le philosophe est aussi bien le scientifique que l'anthropologue, le politologue ou l'historien qui se présente devant vous, ou que vous êtes vous-mêmes. La redéfinition de la notion de paix commence par l'assignation d'une nouvelle mission à tous les scientifiques : celle de construire la paix par la science, ou encore de faire en sorte que l'individu ne puisse concevoir, au terme d'une éducation bien faite, que la science serve à autre chose qu'à la paix. Ce n'est qu'à ce prix que la paix devient « positive » comme le dit Wells, et

qu'elle a un référent sans aucun rapport avec la définition de la guerre. Elle perd sa nature croupissante, son arrière-goût de naphtaline, et devient l'objectif que poursuivent les peuples, un outil pour « l'équipée humaine ».

Notes

1. *Paix*, Dictionnaire encyclopédique, Quillet, Paris, 1970.
2. Wells, Herbert-George, *Jeanne et Pierre*. Paris, Payot, 1922, p. 45
3. Callender, Harold, *Prologue pour la paix*, Paris, Tallandier 1945, 356 p, pp. 43-44.
4. Shotwell, Jarres T., *La grande décision* Paris, Brentano,

1945, 436 p., pp. 139-156.

5. Laplante, Pierre, *Une deuxième chance pour la paix*, Montréal, Méridien, 1986, 103 p.

6. Laplante, Pierre et Lévy, Joseph, dir., *La paix : nouvelles avenues*, Montréal, Méridien, 1987, 186 p.

7. Schroeder-Gudehus, Brigitte, *Les scientifiques et la paix. La communauté scientifique internationale dans les années 20*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978, 371 p., p. 223.

8. Cauchy, Venant, dir., *Conceptions de la paix dans l'histoire de la philosophie*, Montréal, Montmorency, 1987, 174 p., pp. 1-2.

9. Ibid., p. 3.



Jacques G. Ruelland a émigré, jeune typographe, de la Belgique à Montréal. Après son doctorat en histoire de l'Université de Montréal, il a été professeur à divers collèges et universités de la région de Montréal. Ses spécialités académiques sont l'histoire des sciences, l'histoire des beaux-arts, la bioéthique, la philosophie. Il a publié 53 ouvrages. Il est franc-maçon, libre penseur et humaniste. À 73 ans, il est toujours très actif dans divers projets culturels et intellectuels, tout en jouissant d'une retraite partielle de l'enseignement.



De Fontenelle à Seguin Histoire de la vulgarisation scientifique

Jacques G. Ruelland

Extrait de « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1988), Volume 9, pp. 7--17.

« Je ne suis pas de ceux qui font grand état des connaissances humaines et je confesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pénétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accommoder à notre usage. » Bossuet, Sermon sur la mort.

Le substantif « vulgarisation », ainsi que l'expression « vulgarisation scientifique », sont récents. Le Dictionnaire de la langue française d'Emile Littré, qui fait remonter l'origine du terme au XIX^e siècle en l'attribuant à Théophile Gauthier, le définit brièvement comme « action de vulgariser ». Quant au verbe « vulgariser », il signifie « rendre vulgaire, accessible » [1]. Il faut distinguer, dans ce verbe et dans ses dérivés, une valeur seconde, péjorative, de la valeur première donnée comme synonyme de « faire connaître » ou de « répandre » : vulgariser, c'est répandre des connaissances, les mettre à la portée de tous en les simplifiant et en les expliquant. La vulgarisation scientifique est le fait d'adapter l'ensemble de connaissances scientifiques, techniques, de manière à les rendre accessibles à un lecteur non spécialiste. Il faut toutefois remarquer que la vulgarisation, sous cet angle, revêt deux aspects bien distincts : a) la simplification des connaissances scientifiques et b) leur diffusion. La vulgarisation est une activité essentielle de la science moderne, absolument indispensable à son progrès. Elle permet à la science de se développer sur deux axes : un premier axe, horizontal, comprend le développement interne de la discipline scientifique et celui qu'elle connaît grâce à ses rapports à d'autres disciplines. Appelons, cet axe « paradigmatique ». Le second, vertical, est celui qui permet à la théorie de se concrétiser dans la pratique, notamment par la technique et les applications matérielles. Appelons-le « praxéologique ».



Bernard Le Bovier de
Fontenelle
(1657-1757)

La vulgarisation scientifique opère ainsi sur deux plans. D'une part elle facilite un développement paradigmatique par l'ouverture de la discipline aux théories des autres disciplines. Par exemple, la diffusion et la vulgarisation des recherches sur la nature de la chaleur par Lavoisier et Laplace, au XVIII^e siècle, ont servi de bases à l'éclosion ultérieure de la thermodynamique. D'autre part et en même temps, elle assure le succès de la science en la rendant utile à l'ensemble de la société par de multiples applications matérielles possibles. Les travaux théoriques sur la nature de l'électricité ont amené Benjamin Franklin à inventer le paratonnerre en 1752. Il existe, dans la science moderne, une sorte de dialectique, une interaction entre le niveau théorique et le niveau expérimental, qui rend la vulgarisation nécessaire au travail même du savant, les idées nouvelles jaillissent souvent au cours même des échanges qu'il entretient avec le public spécialisé aussi bien qu'avec les non-spécialistes.

Le terme de « vulgarisation » est récent, mais l'idée en est beaucoup plus ancienne. On s'accorde à dire que Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757) fut le premier vulgarisateur scientifique de l'histoire des sciences en Occident. En effet, il a traduit en termes simples et compréhensibles par tout le monde, un ensemble de connaissances scientifiques qui avaient cours à son époque. Mais il n'aurait pu répandre ce savoir sans des moyens de diffusion appropriés. Le succès de la vulgarisation repose, en grande partie, sur la diffusion du savoir vulgarisé, et il

peut paraître artificiel, de séparer en deux phases de ce qui semble être un processus unique. Nous proposons néanmoins, pour des questions de commodité, de traiter de la diffusion des connaissances scientifiques dans un autre article, et de nous en tenir ici à leur seule simplification.

En définissant la science au XVIII^e siècle, nous verrons que l'oeuvre de Fontenelle a inspiré non seulement les scientifiques d'Europe, mais aussi quelques Néo-Canadiens qui ont réalisé, après 1760 que la connaissance scientifique figurait parmi les meilleurs moyens de faire progresser l'esprit humain. La vulgarisation scientifique s'inscrit ainsi dans la lutte de certains individus pour s'assurer le triomphe de la liberté d'expression. Parmi ces personnes, nous ne retiendrons que le nom de Valentin Jautard (1736-1787), le premier journaliste de langue française et le premier vulgarisateur scientifique au pays. Les jalons de l'histoire canadienne-française de vulgarisation scientifique sont peu nombreux, surtout si l'on élimine de notre tableau les diffuseurs de la science que l'on connut ici, en particulier aux XVIII^e et XIX^e siècles ; En conséquence, nous ne retiendrons, pour la période récente, que le nom du Frère Marie-Victorin, qui s'impose comme précurseur de Fernand Seguin. Mais nous verrons aussi que le discours humaniste de M. Seguin rappelle étrangement celui de Valentin Jautard, son prédécesseur du siècle des Lumières.

Plusieurs « savants » du siècle des Lumières s'illustrent par leurs tentatives de vulgariser les connaissances scientifiques, en les rendant accessibles à un public de plus en plus large et curieux. Fontenelle écrit ses aimables *Entretiens sur la pluralité des mondes*, au tournant du siècle, en s'adressant non pas à un scientifique, mais à une femme du monde [2]. Il est imité ensuite par de nombreux autres savants.

La philosophie des Lumières sera, au XVIII^e siècle, le principal véhicule du progrès de la pensée scientifique en Europe. Comme le dit Jean Le Rond D'Alembert en parlant de son époque, « notre siècle s'est donc appelé par excellence le siècle de la philosophie ... » [3]. Cette « philosophie » n'est pas

autre chose que l'étude de la nature, car si la spécialisation scientifique naît à ce moment, ceux qui étudient les lois de la nature s'appellent encore eux-mêmes « philosophes ». Tous connaissent l'ensemble des oeuvres scientifiques de leur temps et des âges antérieurs, et pratiquent plusieurs sciences. Le « savant » du siècle des Lumières s'intéresse aux sciences, mais aussi à la politique, aux moeurs, à la morale, à l'éducation, à la littérature, à la poésie, aux arts en général, bref, à toutes les formes d'expression de l'esprit humain. La pensée de cet être humain, homme ou femme, est éclectique, au sens défini par Diderot dans l'*Encyclopédie* [4].



Jean Le Rond
d'Alembert
(1717-1783)

La science, au XVIII^e siècle, notamment, est une activité qui englobe toute la connaissance. À cette époque, le scientifique n'est pas seulement, comme il le deviendra au XIX^e siècle, un individu très spécialisé qui connaît les sciences dites « exactes » (physique, chimie, mathématique, etc.) et plus souvent une seule de ces sciences plutôt que plusieurs, mais aussi celui « qui est familier avec toutes sortes de domaines : littérature, philosophie, histoire, politique, économie, médecine, astronomie... Le « savant » n'est pas encore celui-là seul qui formule des théories scientifiques. Mérite également ce titre celui qui s'intéresse aux sciences en amateur éclairé et les diffuse en les vulgarisant. Les philosophes des Lumières ont encouragé l'étude de toutes les sciences basées sur la raison. Celle-ci apporte les lumières, et permet de développer le savoir en toute liberté. Les théories scientifiques du XVIII^e siècle permettent à l'esprit humain de s'émanciper de la tutelle de la foi, de s'exprimer à travers l'écriture, mais aussi par d'innombrables petits détails de la vie quotidienne qui posent d'innombrables questions aux artisans et les poussent à devenir inventeurs. C'est à cette époque que naît la notion de confort, que l'on aménage plus les maisons en fonction de l'utile que de l'éclat, que les meubles perdent leur rigidité pour devenir « commodes », que les automates et les bibelots ingénieux connaissent une vogue sans précédent, que les cuisiniers deviennent botanistes et parfois apothicaires, et que l'art de vivre change totalement l'esthétique, les attentes et les habitudes de chacun.

Bien entendu, l'éducation scientifique demeure superficielle et aléatoire [5], mais les efforts d'éducation et de vulgarisation scientifique ne cessent de s'amplifier tout au long du siècle. Le nouvel art de vivre qu'ils engendrent est au nombre des principaux facteurs ayant permis l'évolution rapide des sciences et des techniques à cette époque. Science et technique sont sans cesse appelées à contribuer ensemble, dans une interrelation toujours plus étroite, à l'amélioration des conditions de vie à l'augmentation en nombre et en qualité des produits de luxe, à la multiplication des goûts. Ainsi, le changement des habitudes culinaires, vestimentaires, sociales, etc. Des Occidentaux, au cours du siècle, entraîne le progrès scientifique et technique, et, réciproquement, celui-ci soutient l'évolution sociopolitique ainsi que l'éclosion de goûts nouveaux et la diversification de ceux qui s'épanouissent déjà. Jamais auparavant, la science n'a été aussi proche de chaque individu, n'a concerné le citoyen dans la quotidienneté de sa vie privée comme au XVIII^e siècle. Jamais dans les siècles précédents la connaissance scientifique n'a été une mode, n'a fait partie de la culture générale d'un aussi large public. Chaque personne cultivée discute de toutes les sciences à son aise, sans être nécessairement spécialiste d'une science particulière. Les « salons », où se rencontrent savants, poètes et politiciens, sont le lieu privilégié d'échanges fructueux. Académies et revues savantes jouent un rôle comparable. Le XVIII^e siècle est, sur le plan de la pensée scientifique, celui de la liberté d'expression dans la curiosité la plus vive.

Anti-dogmatique, ouverte à l'expérimentation, à la nouveauté, aux remises en question, considérant les théories davantage comme des hypothèses que des vérités immuables, cette attitude contraste avec la conception platonicienne de la nature, qui fut celle de l'Église romaine au Moyen Âge et que l'on retrouve encore chez certains penseurs de l'époque des Lumières. Dans cette dernière vision du monde, la nature est considérée comme l'oeuvre de Dieu : immuable, éternelle et inviolable. On ne peut la transformer mais seulement la contempler [6].

En s'opposant au dogmatisme de cette position, la philosophie des Lumières ne pouvait mener ses adeptes qu'à une contestation de l'attitude fermée de certains

ecclésiastiques. C'est pourquoi elle est perçue, notamment dans les ouvrages de Voltaire, comme anticléricale. La philosophie scientifique et politicosociale des Lumières est avant tout le résultat de changements d'attitude à l'endroit de ce qui est dogmatiquement imposé. L'absolutisme royal, par exemple, apparaît aussi discutable que la superstition et l'on traite de l'un et de l'autre. Les propositions de réformes politiques, sociales et économiques sont légion à cette époque, et tout philosophe digne de ce nom s'intéresse aussi bien à l'avenir du pays qu'à celui de ses habitants. Certains, comme d'Holbach, vont même jusqu'à dénoncer les méfaits de la religion sur l'esprit critique de l'individu, sur sa capacité d'émettre un jugement libre et sain [7].

Parmi ceux qui proposent des réformes du système politique, de l'éducation, de l'économie, etc., tous ne sont pas des spécialistes. La raison seule leur suffit, et c'est simplement en homme ou femme « éclairés » que les « philosophes » réfléchissent sur nombre de problèmes qui ne relèvent

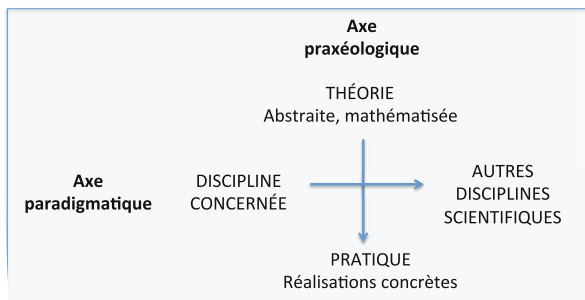
pas nécessairement de leur spécialité.

Sur ce plan, le cas de Lavoisier est instructif. Chimiste de par sa formation académique, il s'occupe aussi de réformes sociales, propose des changements dans le système d'éducation sur la base de ceux qu'avait élaboré Condorcet, et s'implique dans les projets économiques des physiocrates [8].

Voltaire, qui n'est pourtant ni physicien ni médecin, se charge, quant à lui, de répandre en Europe continentale les théories de Newton [9] et fait la promotion de l'inoculation [10]. À ce titre, Voltaire est un savant du siècle autant qu'un « philosophe » des Lumières.

LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC

Comme nous l'avons vu, l'expression « vulgarisation scientifique » est récente. Mais elle est adéquate pour définir le travail d'éducation accompli par Fontenelle [11] et ses imitateurs du XVIII^e siècle. Parmi ces derniers, plusieurs quittent le sol français pour s'établir en Amérique à cette époque. Ce sont des individus d'esprit « philosophique ». Ils devront affronter au Québec des difficultés semblables



à celles qu'ils ont connues en Europe : le pouvoir abusif des gouverneurs et le contrôle des consciences par le clergé catholique, mais aussi une société agricole, peu instruite et peu portée à l'instruction, superstitieuse et renfermée sur elle-même. Ces immigrants sont bien des « philosophes » du XVIII^e siècle : empreints de la pensée des Lumières. Ils maîtrisent assez bien divers domaines de la connaissance et répandent leur savoir avec les moyens dont ils disposent. Ce ne sont pas de grands savants comme ceux que l'on connaît en Europe. N'ayant formulé aucune théorie scientifique, ils se contentent de répéter ce qui fut découvert par d'autres. Mais par leur esprit, ils participent directement au mouvement scientifique du siècle. Ils conçoivent l'activité scientifique comme une forme d'expression de la liberté de penser. Ces « philosophes » sont tout à fait conscients de la nécessité de combattre les préjugés qui empêchent le progrès de la raison, de la science et de la société. Ils n'arrivent toutefois pas dans un pays complètement exempt d'activités scientifiques.

La géographie et l'histoire naturelle sont les principaux domaines couverts par les scientifiques de l'époque. Arpenteurs, cartographes, hydrographes, botanistes, explorateurs, astronomes, ingénieurs, et architectes militaires, médecins et vétérinaires sont nombreux. Leurs recherches demeurent néanmoins pratiques plus que théoriques [12]. Mais certains de ces savants, techniciens et amateurs de tout acabit, ne sont pas nécessairement d'esprit « philosophique ». Leurs activités scientifiques s'inscrivent le plus souvent dans le cadre d'occupations professionnelles rémunérées par le gouvernement britannique. Certains s'intéressent à la science par goût – mais ont-ils l'esprit des Lumières [13] ? Certes, les recherches scientifiques de ces personnages sont éminemment utiles à la colonie, mais elles ne sont pas faites dans l'esprit éclectique propre aux Lumières. Très spécialisées, elles ne s'adressent pas à un large public, ne concernent pas les habitants au point de changer leur mode de vie, et ne sont pas vulgarisées pour être rendues accessibles au peuple. Bref, elles ne participent pas à l'esprit des Lumières.

Celui-ci sera diffusé, notamment, par le premier journaliste de langue française au Canada [14].

Le premier vulgarisateur scientifique au Canada

Le travail du vulgarisateur scientifique consiste à mettre à la portée du plus grand nombre possible de personnes, un ensemble de connaissances produites par des spécialistes. C'est bien ce que fait Jautard. Quoiqu'il ne soit spécialisé que dans un seul domaine, le droit, son érudition et sa compétence lui permettent de mettre tout ce qu'il connaît à la portée du plus grand nombre par l'entremise de la *Gazette du Commerce et Littéraire*, journal fondé en 1778 à Montréal, par l'imprimeur Fleury Mesplet [15]. Il espère ainsi les « éclairer », c'est-à-dire leur permettre d'acquérir des notions nouvelles en se servant de leur raison. Dans ce sens-là, Jautard est bien un « philosophe » lorsqu'il répand la connaissance éclectique de son époque.



Valentin Jautard
(1736-1787)

On ne peut dire de Jautard qu'il était un savant, au sens actuel du terme, mais il possédait néanmoins de vastes connaissances qui lui permettaient de discourir avec clarté sur de nombreux sujets. En ce sens, il est bien un homme de son siècle. Il participe au mouvement d'émancipation de l'esprit humain par l'éducation scientifique. Il est ainsi un sage, ou encore un « philosophe »

tel qu'on l'entendait à son époque [16]. L'œuvre de vulgarisation scientifique de Jautard, à la fois par ses écrits dans la *Gazette Littéraire*, de 1778 à 1779, et par la création, encore en 1778, de l'*Académie de Montréal*, la première société de pensée au pays fondée en l'honneur de Voltaire, ainsi que par les nombreuses interventions qu'il y fit, participe à ce mouvement général de propagation des connaissances, et subséquentement, d'émancipation des individus par l'usage qu'ils sont amenés à faire de leur raison. C'est d'ailleurs pourquoi l'attitude fondamentale du vulgarisateur scientifique ne peut être qu'une ouverture au monde et aux curiosités qu'il contient. En conséquence, son travail ne peut être accompli que dans l'absence totale de dogmatisme, comme le rappellera plus tard Fernand Seguin. Dans les nombreux articles qu'il signe sous le pseudonyme de « Spectateur tranquille », la principale

préoccupation de Valentin Jautard est la propagation des idéaux philosophiques et scientifiques des Lumières par l'éducation de la jeunesse Canadienne. Comme il l'explique dans sa Première lettre, publiée dans le deuxième numéro de la *Gazette du Commerce et Littéraire*, où il s'adresse à l'imprimeur [17]. Jautard demande aux Canadiens d'écrire sur des sujets variés. Il se propose de corriger et de critiquer leurs « productions » littéraires afin de faire progresser le commerce des belles-lettres et de la connaissance scientifique dans le pays.

Ce projet est généralement bien accueilli. Néanmoins, Jautard se découvre rapidement un adversaire, qui signe « Moi Un », son unique article dans le journal, y faisant l'apologie de l'ignorance [18]. Cette lettre ne demeure pas sans réponse : plusieurs lecteurs se joignent au rédacteur du journal pour la désapprouver. Fin lettré, citant volontiers Boileau et Voltaire, Jautard compose proses et poésies, fort agréables à lire, traite de tous les sujets que ses correspondants veulent bien aborder, de la philosophie à la géologie, en passant par la géographie, l'histoire, etc. Tout lui semble familier, rien ne le rebute. Il fait réellement oeuvre de vulgarisateur scientifique et de professeur de composition française. Les corrections qu'il envoie à ses correspondants ne paraissent pas toutes dans le périodique : il sait être aussi indulgent et discret qu'efficace, tant sur le fond que sur la forme des missives qu'il reçoit. Il entretient ainsi dans le journal un échange fort instructif et très utile à la collectivité.

Aux alentours des années 1780, le gouverneur général Frederick Haldimand, le juge René-Ovide Hertel de Rouville, le sulpicien Etienne Montgolfier, seigneur de Montréal, et leurs affiliés, détenaient la toute-puissance dans la colonie et maintenaient les Canadiens dans un état proche de l'esclavage, comme le soutient Pierre de Calvet [19]. Ils furent les principaux opposants à la propagation des Lumières au Québec, alors que la majorité de l'intelligentsia de la province se montrait très favorable aux idées qui avaient suscité l'éclosion de la société à fondement scientifique en Europe occidentale. Malgré les oppositions, la diffusion des idées scientifiques et politiques

des Lumières progressait au Québec. Entre 1789 et 1792 par exemple, la *Gazette de Québec*, dirigée par le jeune Samuel Nelson, publia à quatre reprises, dont trois fois intégralement, le texte de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* [20]. On peut estimer que le travail de vulgarisation de Jautard et celui de diffusion de Mesplet ne sont pas étrangers aux progrès de la raison à cette époque.

Le frère Marie-Victorin, éducateur et vulgarisateur



**Frère Marie-Victorin,
né Conrad Kirouac
(1885-1944)**

L'oeuvre scientifique du Frère Marie-Victorin (1885-1944) ne peut s'inscrire, évidemment, dans le courant de libre pensée inauguré par Jautard. Néanmoins, il faut reconnaître qu'à l'époque où Marie-Victorin commence ses travaux, la vulgarisation scientifique s'impose déjà depuis longtemps comme une nécessité. Marie-Victorin ne conçoit son rôle d'éducateur que par le biais de la diffusion du savoir scientifique. Un éducateur est celui « qui sort les autres de leur coquille ; quelqu'un qui conduit les autres hors d'eux-mêmes pour les lancer dans l'immense quête de soi, à soi qui passe par le monde entier, par les plantes, par les chats, par tout » [21]. Dans ce sens-là, Marie-Victorin était vulgarisateur. Sa bibliographie renferme, en plus de 84 ouvrages spécifiquement scientifiques, plus de 200 titres de vulgarisation, d'éducation, de littérature et d'histoire, s'échelonnant

de 1916 à 1944, et s'adressant en particulier aux *Cercles des Jeunes naturalistes* et aux amateurs de « petites sciences » [22]. Il fut un des premiers à utiliser la radio pour répandre les connaissances scientifiques et à publier ses discours radiophoniques dans le quotidien *Le Devoir*. Mais bien plus encore, il a fondé le *Jardin botanique de Montréal* pour rendre accessible au grand public non seulement la beauté de la flore laurentienne, mais surtout pour mettre les gens ordinaires face à un portrait exact de la nature canadienne.

On ne peut imaginer de meilleure oeuvre de vulgarisation à une époque où le savoir se transmettait dans le dogmatisme le plus intransigent. Marie-Victorin fut un grand éducateur de son peuple parce qu'il créa et organisa la beauté. Ce qui comptait pour lui, c'était l'émerveillement, l'étonnement, le questionnement, et que les jeunes soient mis en contact avec les splendeurs de la nature et de la science. Sur ce plan,

Marie-Victorin a été celui qui nous a permis de redécouvrir notre propre pays [23].

Fernand Seguin ou la lumière de la science

On retrouve chez Fernand Seguin (1922-1988) toutes les belles qualités rencontrées chez les vulgarisateurs scientifiques du passé. Au service de la liberté, Fernand Seguin a eu, plus d'une fois, à lutter pour que la science ait sa place parmi les connaissances diffusées sur les ondes. Bâtitteur infatigable, il a fait de ses chroniques écrites, radiophoniques ou télévisées, de véritables institutions, des lieux d'échanges et d'érudition scientifiques, comme Jautard l'avait fait avec la *Gazette Littéraire* et l'*Académie de Montréal* et comme Marie-Victorin le fit avec les *Cercles de Jeunes naturalistes* et le Jardin botanique. Tel Fontenelle en son temps, il savait s'adresser aux gens ordinaires, non pour se moquer d'eux mais pour les éduquer et leur permettre de mieux comprendre leur univers. Comme un philosophe des Lumières, il abordait tous les sujets possibles dans l'éclectisme le plus pur, foulant au pied les préjugés et les conceptions erronées.

Mais bien plus encore, Fernand Seguin a contribué à l'avancement des sciences en réservant à celles-ci la place qu'elles doivent occuper dans l'éducation de base de tous les citoyens. Philanthrope, Fernand Seguin a multiplié les images pour démystifier la connaissance scientifique et redonner confiance aux gens en leur raison et en leur jugement personnel. Il a sans cesse souligné les dangers du dogmatisme scientifique et montré que la science ne peut, ne doit pas, servir à la domination [24], mais au partage [25] et à l'éclatement de la vie [26]. Dans ce sens-là, Fernand Seguin était amené à prôner des valeurs où l'on sentait nettement le besoin de liberté et de fraternité de la part d'un homme qui avait volontairement choisi de se tourner vers le grand public plutôt que de se renfermer dans un laboratoire [27].



Fernand Seguin
(1922-1988)

De Fernand Seguin, il nous restera trois images. D'abord celle de l'homme souriant et en paix avec lui-même, portrait que les médias ont diffusé comme une lumière. Puis, les deux métaphores que constituent, les titres de ses derniers ouvrages. D'abord *La bombe et l'orchidée* exprime le choix que Fernand Seguin opère quand, mis en face de deux systèmes de bombardement, celui de la bombe binaire, destinée à tuer les seuls êtres vivants (sans endommager les constructions), et celui de la fleur, qui catapulte son pollen sur les abeilles pour qu'elles aillent féconder d'autres fleurs et ainsi créer de nouvelles vies. Fernand nous disait qu'il choisissait la fleur, et que si l'on plaçait encore autre chose entre la bombe et la fleur, alors il choisirait l'homme. Enfin, le titre de son ouvrage posthume, *Le cristal et la chimère* (qui paraîtra bientôt aux Éditions Libre Expression), illustre lui aussi un choix, qui, comme le précédent, s'impose de lui-même à l'esprit généreux. Le cristal pur, parfait et d'une beauté éternelle, qui se forme en divers endroits de la nature, et la chimère, la construction boiteuse que les hommes érigent comme des châteaux de cartes et « qui ne résiste ni au temps, ni à la fluctuation des goûts ou des intérêts humains ». Entre les deux, il y a « la science, tantôt cristal, tantôt chimère, mais en laquelle l'homme de bien sait distinguer le vrai du faux. »

Fernand Seguin restera celui qui, toute sa vie, a su choisir le vrai et nous a montré que seule la connaissance intime de l'univers nous permet de juger de la valeur de la science.

Références

1. Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions universitaires, 1963 (réédition), p. 1364.
2. Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686). Présentation de Jacques Berger, Verviers, Marabout, - 1973.
3. Jean Lerond d'Alembert, *Oeuvres*, Paris, Didier, 1853, p. 217.
4. « L'éclectique est un philosophe qui foulant aux pieds le préjugé, la tradition, l'ancienneté, le consentement universel, l'autorité, en un mot tout ce qui subjugue la foule des esprits,

ose penser de lui-même, remonter aux principes généraux les plus clairs, les examiner, les discuter, n'admettre rien que sur le témoignage de son expérience et de sa raison (...) », *Denis Diderot, Éclectique, Denis Diderot et al, Encyclopédie ou dictionnaire -raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. Neufchastel, Samuel Faulche, 1765, réédition : Stuttgart, Friedrich Frommann, 1967, vol. 5, p. 270.

5. « Et comment devient-on savant en ce siècle des Lumières ? Peu de cours gratuits, peu d'écoles, pas d'universités comme nous les connaissons aujourd'hui, le meilleur de l'éducation que nous appelons supérieure s'obtient par la lecture, ou mieux, l'adoption par un maître. » Charles Morazé, *Le siècle de la curiosité*, René Taton, éd., *Histoire générale des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, tome 2, pp. 438-440.

6. Guy H. Allard, *Les arts mécaniques aux yeux de l'idéologie médiévale*, Guy H. Allard et Serge Lusignan, éd., *Les arts mécaniques au Moyen Âge*, Montréal, Bellarmin, 1982, p. 19.

7. La religion ramènera toujours les hommes à la crainte. Tout objet vague qui les fait trembler les occupera sans relâche, fera fermenter leurs esprits, excitera des disputes entre eux et les portera tôt ou tard à des extrémités. Toute religion demande pour premier sacrifice un renoncement total à la raison (...). Paul Dietrick, *baron d'Holbach, Premières oeuvres, préface et notes de Paulette Charbonnel*, Paris, Editions sociales, 1972, p 170.

8. *Antoine-Laurent Lavoisier Pages choisies, notes et commentaires-* d'Ernest Kahane, Paris, Editions sociales, 1974.

9. Jean Lacroix (Bibliophile Jacob), *XVIIIe siècle*. Lettres, sciences et arts, Paris, Firmin Didot, 1878, p. 40.

10. Ibid. p. 4.

11. « Fontenelle a créé un genre nouveau parmi les ouvrages de l'esprit. Il s'est donné pour but d'exposer à l'honnête homme du XVIIe siècle les découvertes scientifiques récemment acquises et les hypothèses qu'elles suggéraient. Ce faisant, il établissait un lien nécessaire entre les formes d'esprit très diverses et les préoccupations très variées des gens cultivés. Obtenir que l'honnête homme ne soit pas étranger aux sciences, ni le savant un étranger dans la Cité, est une tâche si importante que nous pourrions peut-être, usant du langage moderne, l'appeler une fonction sociale. La preuve en est que Fontenelle eut tôt des imitateurs : Derham en 1704, Pluche en 1732, Voltaire lui-même en 1738. Ici commence la gloire. De ce temps et jusqu' à nos jours, de bons écrivains et même des savants du premier

rang se sont essayés dans ce nouveau genre littéraire. Depuis qu'il a rempli - et il faut s'en réjouir sans réserve - jusqu'aux bibliothèques des gares, on lui a donné un nom : la vulgarisation scientifique. A. Couder, « Fontenelle, homme de science », *Revue de synthèse*, 1951, p. 44. Cité dans : Marie-Françoise Mortureux, *La formation et le fonctionnement d'un discours de la vulgarisation scientifique au XVIIIe siècle à travers l'oeuvre de Fontenelle*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1983, p. 110. Sur Fontenelle, voir aussi : Jean Dagen, « L'histoire de l'esprit humain dans la pensée française de Fontenelle à Condorcet », Strasbourg, Klincksieck, 1977; Louis Maigron, « Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence », Genève, Slatkine, 1970, (réimpression) ; Émile Callot, « La philosophie de la vie au XVIIIe siècle, étudiée chez Fontenelle, Montesquieu. Maupertuis, La Mettrie, Diderot, d'Holbach, Linné ». Paris, Marcel Rivière, 1965.

12. « La plupart des travaux scientifiques de cette époque ont une origine et des buts pratiques. Les observations astronomiques servent généralement au travail des cartographes et des arpenteurs, et l'histoire naturelle est liée à la médecine et à l'agriculture. » Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 77.

13. L'ingénieur hollandais Samuel Holland, après avoir assisté à la chute de Louisbourg et pris part au siège de Québec, est nommé en 1764 premier arpenteur général du Canada. Holland se livre à des observations astronomiques qui dépassent les besoins de l'arpentage et de la cartographie. Nommé gouverneur général du Canada en 1777, Frederick Haldimand s'intéresse aux sciences et échange à l'occasion sur des questions d'astronomie et d'histoire naturelle avec le capitaine Twiss, ingénieur militaire en chef de la colonie, et des correspondants européens. Son successeur, lord Dorchester, fonde la *Société d'agriculture* en 1789, qui publie dès l'année suivante un volume de *Papers and Letters* chez l'imprimeur John Nelson. John Mervin Nooth, médecin éminent de la colonie, accueille le botaniste français André Michaux lors de son passage à Québec, en 1792, et lui fait les honneurs de son jardin. Enfin, les recherches du docteur Philippe Louis François Badelard et du docteur Charles Blake sur la mystérieuse maladie de la Baie Saint Paul - il s'agissait vraisemblablement de la syphilis - donnent lieu aux premières publications médicales au pays. Ibid., pp. 75-77.

14. Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, *Valentin Jautard 1736-1787), premier journaliste de langue française au Canada*, Sainte-Foy, Le Griffon d'Argile, 1988.

15. Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794), imprimeur, éditeur, libraire, journaliste, diffuseur des Lumières au Québec*, Montréal, Patenaude, 1985.

16. « Le philosophe est donc un honnête homme qui agit en tout par raison et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse, les moeurs et les qualités sociables. » « Philosophe », Denis Diderot et al., op. cit., vol 12, p. 510.

17. « Un point essentiel que vous pouvez toucher avec profit est celui de l'éducation des enfants. Qu'il serait heureux pour la province si vous pouviez engager les pères et mères à les aimer moins ! La proposition paraît ridicule, le projet dénaturé, mais, Monsieur, écoutez. On appelle ici aimer un enfant lui laisser une liberté entière, ne pas gêner ses inclinations, tolérer ses défauts et même les approuver. La jeunesse ne peut être ici vertueuse, (car) on ne lui parle jamais de vertu. Ce mot et celui de science l'effaroucheraient. Cet enfant est trop jeune (dit-on à l'âge de dix ans) pour aller à l'école. Il aura bien assez le temps d'apprendre. Cette jeune fille aura peut-être bien assez de peine, à l'avenir, dans son ménage, laissons-la jouir du temps présent. Envoie-t-on un jeune homme à l'école, il est défendu au maître de le corriger. Il en est de même de la jeune fille. Les pères et mères ne prévoient pas qu'ils font une semence d'ignorance et de corruption. C'est cependant ce qu'on appelle aimer. Quant à moi, je crois que c'est réellement haïr ses enfants. (...) J'ai raison de croire que plusieurs bons citoyens vous feront part de leurs réflexions et qu'ils concourront d'un grand coeur à l'utilité de leurs compatriotes. » *Gazette du Commerce et Littéraire*, no II, 10 juin 1778, 2e page, p. 6.

18. « Pourquoi faire tant d'efforts pour engager la jeunesse à acquérir la science ? C'est le plus mauvais service que vous puissiez lui rendre. (...) -Par qui se commettent les plus grands crimes ? D'où naissent les hérésies, l'impiété, l'athéisme et ce nombre infini d'erreurs qui inondent l'univers, sinon des savants ou ceux que l'on croit tels ? D'où les disputes, les vols, les meurtres et en général tous les crimes tirent-ils leur origine, sinon de ceux qui en savent le plus ? Parcourez les villages ou les lieux où règne l'ignorance, c'est le temple de la vertu. » *Gazette du commerce et, littéraire*, no V, 1er juillet 1778, 3e et 4e pages, pp. 19-20.

19. Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, *Appel à*

la Justice de l'État, de Pierre du Calvet (extraits), préface de Claude Perrault, Sainte-Foy. Le Griffon D'argile, 1986, p. 4.

20. Jacques G. Ruelland, « *La publication de la Déclaration des droits de l'homme dans la Gazette de Québec* », *Dix-huitième siècle*, no 19, (1988), pp. 314-315.

21. Jean-Paul Desbiens, Le Frère Marie-Victorin, éducateur, *Colloque du centenaire du Frère Marie-Victorin*, Montréal, Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques, 1985, pp. 22-25.

22. Céline Arseneault, *Mise à jour bibliographique de Marie-Victorin: 1942- 1985 et corrections*, Ibid., pp. 62-65.

23. « Grâce à lui, nous avons redécouvert notre pays, nous avons conquis une nouvelle fois le milieu où nous vivons, nos arbres, nos fleurs, notre sol, le milieu dont nous sommes solidaires et auquel nous sommes liés indissolublement. Au frère Marie-Victorin, nous devons de mieux aimer une patrie mieux connue, et aussi de mieux comprendre la valeur de la science qui n'a pas de patrie. » Roger Gauthier, *Le Frère Marie-Victorin (1885- 1944)*, Montréal, Bibliothèque des jeunes naturalistes, tract no 79 (1er octobre 1944).

24. « Le but principal que je poursuis en écrivant, c'est de redonner confiance aux gens dans les connaissances qu'ils ont acquises, et, pour qu'ils ne se laissent pas impressionner par les connaissances de ceux qui font profession de tout savoir et qui détiennent le pouvoir. Celui-ci doit être partagé et ne doit pas être un instrument de domination. ». Jacques G. Ruelland (éditeur) *Le pouvoir ne doit pas servir à la domination*. *Le Devoir*, 22 juin 1988, p. 11. 25. « Tout au long de son oeuvre, Fernand Seguin a tenté de transformer la science en un partage et non en une domination ». Pierre Cayouette, *Fernand Seguin n'est plus*, *Le Devoir*, 20 juin 1988, pp 1 et 8.

26. « L'homme ne devait pas être inféodé à la technique et ses exigences mais cette dernière à l'homme et à la nature. » Gabrielle Cloutier, « Le sens de sa vie » *Le Devoir*, 14 juillet. 1988, p 8.

27. Jacques G. Ruelland, Fernand Seguin entre la bombe et l'orchidée, à paraître dans *Philosopher* no 7. (Automne 1988), propos recueillis le 22 octobre- 1987 à l'émission de radio Science et bon sens. de CIBL 104, 5 MF à Montréal.

Pourquoi le vice devrait être légalisé

Elizabeth Woods

Extrait de « *Humanist Canada* », 1985, traduit par Alex Primeau et re-publié dans « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1986), Volume 4, pp. 32--32.

Pour beaucoup de gens, une des plus importantes fonctions de la loi est de renforcer le niveau moral de la société en dépeignant certaines activités, celles que l'on peut vaguement classer sous le titre de vices, les jeux d'argent, la sollicitation dans le but de prostitution, l'obscénité, la possession de drogues illégales, comme des croyances erronées qu'on peut tenir sous contrôle.

Il y a des raisons pour lesquelles le Code criminel est inapproprié et inefficace. Les crimes qui sont créés par la loi, c'est-à-dire les crimes sans victimes, ne sont pas des crimes réels, et les lois qui les concernent ne sont pas respectées. Un crime réel est un acte d'une personne qui en blesse une autre ; il y a un mal spécifique et une victime spécifique, que tous-tes peuvent voir. Tandis qu'avec le vice, il n'y a pas de victime ni de tort à l'égard desquels tous-tes peuvent être d'accord. Il est vrai qu'une personne qui se complait dans le vice peut en subir les conséquences, mais prétendre que l'auteur de ses propres maux est en fait la victime, c'est déformer le sens des mots au-delà de tout bon sens.

Certain-e-s prétendent que le tort est infligé aux autres ou à la société en général, mais la nature de ce tort est trop indirecte et trop contestée pour former la base d'une loi criminelle efficace. La plupart des personnes qui se complaisent dans le vice ne se considèrent pas elles-mêmes comme criminelles et quand les lois sur le vice sont prises au sérieux, c'est surtout à cause de leur désagrément plutôt que de leur valeur morale. Toute loi qui rend illégales des activités largement pratiquées sera impossible à faire respecter autrement que de façon arbitraire et capricieuse et les peines infligées à quelques-un-e-s, pendant que les autres y échappent avec impunité, seront vues comme une

injustice ou un coût à payer pour faire des affaires, ou les deux à la fois et aura peu d'effet de dissuasion. Parce qu'il n'y a pas de victimes, les crimes du vice sont difficiles à détecter, ce qui conduit la police à employer des moyens contestables tels que l'écoute électronique, d'autres appareils d'écoute électronique et des agents secrets afin d'obtenir des preuves.



Quand nous nous opposons à cela, on nous dit que de telles méthodes sont nécessaires pour combattre le crime organisé. Mais ce sont ces lois que la police tente d'appliquer qui fournissent la base même de l'existence du crime organisé (le jeu et la prostitution ont donné au crime organisé ses origines). La prohibition a permis au crime organisé de s'établir fermement et nos lois actuelles sur la drogue, telles en particulier contre l'héroïne et la cocaïne, aident à assurer sa survie en maintenant les prix à un niveau artificiel et extrêmement élevé.

Si nous désirons détruire le crime organisé, nous devons détruire les bases de son opulence en légalisant la plupart de ses activités. Qui achète de la bière des « bootleggers » quand les magasins de boisson sont ouverts ?

En légalisant le vice, on aiderait à minimiser ses effets néfastes. Si l'héroïne était légale, son prix serait bas et les habitué-e-s n'auraient pas besoin de recourir au « mugging » (assaut sur la personne) et au vol pour satisfaire leurs habitudes. De même, si les bordels étaient licenciés et réglementés la visite de ces endroits ne serait pas nécessairement une expérience dégradante pour l'une ou l'autre des parties. Libérée du harcèlement par la police et dans un milieu plaisant et en sécurité, la relation prostitué-e/client-e pourrait être conduite avec respect, bonne humeur et même avec affection. De plus, les souteneurs deviendraient des agents « bona fides » gagnant, disons 15%, ou bien se retireraient.

Tenter de supprimer le vice ne sert qu'à le rendre sale, furtif et méprisable, alors que le légaliser, non seulement l'améliore dans la pratique, mais le réduit d'une menace pour la société dans son ensemble à un problème individuel qui peut être résolu beaucoup plus efficacement sans la complication inutile de l'illégalité. Le Code criminel, étant un instrument brutal et maladroit, en plus d'être sévère, devrait être réservé pour le moins d'activités possibles, pendant que le Code civil, offrant comme il le fait un grand choix d'options -incluant la taxation, les permis, le zonage et les règlements sur la santé -constitue une approche plus sensée et plus libre. Plutôt que de prendre les décisions morales pour nous, la loi devrait créer le contexte dans lequel nous pourrions les prendre pour nous-mêmes, sans gêner les autres qui désirent faire des choix différents.

Nous avons donné à nos lois actuelles contre le vice un temps d'essai assez long pour être certains des résultats malheureux : des millions de citoyen ne-s qui habituellement enfreignent les lois, l'érosion des libertés personnelles et de l'intimité quand la police tente de venir à bout de ces « crimes », nos cours de justice surchargées et nos prisons surpeuplées, des millions de dollars gaspillés à appliquer des lois inapplicables et des millions de plus perdus à cause d'entreprises et de retenus non imposés. Est-ce que la satisfaction morale de quelques bien-pensant-e-s vaut le prix que le reste de nous devons payer ? Il est grand temps d'être à la hauteur de notre affirmation à l'effet que nous sommes un peuple libre en reconnaissant que l'on ne peut forcer les gens à être « bons ». Et quand on tente de le faire, on en souffre, comme c'est le cas actuellement. Plus vite nous ferons nos lois de façon à ce que les adultes puissent prendre leurs propres décisions morales, plus vite nous pourrions mettre le vice à sa juste place.



L'hébergeur du site internet de *l'Association humaniste du Québec*, Hébergement Web Canada, est une compagnie québécoise qui produit sa propre énergie hydroélectrique.

Dorénavant, notre revue, *Québec humaniste*, arborera fièrement le logo vert « 100% énergie renouvelable » à chaque parution.

Lettre ouverte aux bien-pensants

Réflexion sur l'avortement

Liette Michaud

Extrait de « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1987), Volume 8, pp. 37--38.

En mon âme et conscience, je ne peux être contre le droit à l'avortement, car j'aurais mal au coeur de moi-même, sachant qu'à cause de mon entêtement à vouloir régler, à ma façon, CETTE RÉALITÉ SOCIALE, j'acceptais délibérément que des femmes aux prises avec ce problème soient illégalement condamnées à servir de victimes aux charlatans ou se voient contraintes d'utiliser des moyens de fortune, ou donneront naissance à des enfants non désirés. Dans ce cas, jamais je ne dirai MEA CULPA !

Certains sont si impuissants à régler leur vécu débilant dans lequel ils sont stagnants qu'ils y jettent un baume, en devenant militants contre l'avortement !

Chers bien-pensants, je vous salue au nom de vos impuissances exprimées avec virulence, au nom de vos frustrations verbalisées en proclamations, au nom de vos peurs réunies en chœur.

Toute la gamme de mots frissonnants vous fait jouir comme si vous en étiez les inventeurs. Du fond de votre conscience dites-moi lequel est le plus MEURTRIER, l'avortée ? Un avorteur qui pratiquera avec asepsie et psychologie ? Ou le couple mutilé qui s'est perpétué ? Délicate question... nous sommes si nombreux au banc des accusés ! Qu'en dites-vous, chers bien-pensants, de tous ces parents qui ont procréé en état de noirceur et qui sont aux prises avec la résultante d'un super blackout. N'est-ce pas AUSSI PIRE qu'un avortement ? Vous bandez l'amas de vos faibles énergies en condamnant des intérieurs qui refusent de porter fruit, alors que pensez-vous de tous ceux qui donnent la vie comme s'ils transmettaient une maladie ? Je sais, vous me répondrez que NOUS, LES PARENTS, nous avons eu d'abord du coeur à l'altruisme, ensuite au sexe

et finalement au ventre... Mais que pensez-vous de tous NOS ENFANTS mal aimés ? Plusieurs d'entre vous sont les premiers à les crucifier ! Ils ne sont pourtant que le résultat de notre guerre intérieure. On leur a pourtant bien donné leur droit à l'existence, leur retirant cependant leur pain d'amour quotidien à cause de la promiscuité de NOS NOBLES PENSÉES ! Au meilleur de notre connaissance, ajouterez-vous, nous les parents, avons tout de même eu le coeur à la bonne place. Et comment !

Il y a pire que l'avortement ! C'est la totale liberté de certains parents « cancérogènes ». À cause d'eux, des adolescents sont enfermés, histoire de protéger la société composée en grande partie de bien-pensants-pratiquants-militants sous carcans. Ces enfants sont « ligotés » parce qu'ils ont de la difficulté (plus que d'autres !) à prendre comme une vérité des énoncés mis en pratique de façon non seulement contradictoire mais qui sont retournés contre eux par ces mêmes adultes abusifs qui refusent toute remise en question. Ils sont brutalement confrontés et pour longtemps désarçonnés par tout ce qu'ils constatent en termes de manipulations,

de mensonges, de faux sentiments. Ils deviennent alors mimétisme et l'on dira d'eux : « Ce sont des SOCIAUX-AFFECTIFS ! » Afin de les rendre plus aptes à fonctionner en société, faudra les encadrer serré. Ou du moins tenter de les neutraliser. Ensuite ils seront relâchés et s'en iront engendrer... Il est beau, notre respect de la vie ! Il y a pire que l'avortement, chers bien-pensants. C'est ce massacre collectif que vous semblez normalement accepter. Celui de milliers d'enfants bien vivants, que l'on tue quotidiennement par débordements. Car démontrer



Le conflit Chantal Daigle vs Jean-Guy Bertrand fut marqueur de la décriminalisation de l'avortement au Québec en 1989

clairement à des enfants qu'ils n'ont pas été désirés ou leur enseigner les rapports de force ou la tolérance pernicieuse me semble ENCORE PLUS dévastateur et meurtrier qu'un utérus qui opte pour la voie d'évitement. Si vous êtes pour le droit à l'existence mais surtout pour le droit à la qualité de vie, alors concentrez-vous et armez-vous à détruire ICI ET MAINTENANT MAIS SURTOUT EN SOI-MÊME ce qui est ouvertement accepté, pratiqué et légalement toléré, afin d'éviter à NOS enfants bien vivants et à de futurs embryons, le devenir des objets d'assouvissements et de la procréation à la va-comme-je-te-pousse ! Cessez de brandir votre utérus ou votre

phallus comme gage de bonté, de véracité ou de ciel assuré, car entre enseigner/enfanter et savoir aimer ce que l'on forme, il y a une énorme différence, puisque le respect de la vie se prouve également au-delà de l'état embryonnaire. De votre acharnement à vouloir gérer LE VENTRE DES AUTRES, vos propres handicaps ressortent si violemment qu'ils vous rendent indécents. Rentrez chers militants, brûlez vos pancartes, taisez vos cris ou jetez-vous aux orties, mais de grâce, cessez vos boniments et commençons par le commencement. Il y a déjà tellement à faire, CHACUN CHEZ SOI, puisque nous sommes tous PRO-VIE !



NDLR L'humanisme prend systématiquement position pour les victimes dans les rapports sociaux conflictuels. Cependant, sa quintessence est de contribuer aux discussions éthiques un point de vue qui tient compte de l'ensemble de l'humanité, dont, notamment, les diverses ethnies, les riches et les pauvres, les deux sexes, les enfants et les adultes, ainsi que les générations passées, présentes et futures. À cet effet, nous offrons les questions éthiques ci-dessous, formulées par des universitaires spécialistes de l'éthique de la procréation. Les questions bien posées représentent la bonne moitié des solutions à apporter...

- Existe-t-il des droits de procréation ? Si oui, quels sont-ils ? Qu'est-ce qui les limite, le cas échéant ? Quand, le cas échéant, est-il moralement permis de procréer ? Quel objectif les procréateurs peuvent-ils raisonnablement viser en choisissant les caractéristiques des enfants potentiels ? Quelles sont les contraintes morales sur les moyens de procréation ?

- Quels sont les fondements de la parentalité ? À quels égards la parentalité est-elle une relation biologique ou naturelle, et à quels égards une relation sociale ou conventionnelle ?

- Quelles sont l'étendue et les limites des droits et responsabilités des parents ? Que doivent fournir les parents à leurs enfants ? Comment leurs responsabilités parentales doivent-elles peser par rapport à d'autres obligations ? Qu'est-ce que les parents devraient être autorisés à faire, et quand les organismes publics peuvent-ils, ou doivent-ils, intervenir ? Que doit la société aux parents, le cas échéant ? Que doivent les co-parents les uns aux autres ?

Extrait de : Elisabeth Brake et Joseph Millum, (2021). *Parenthood and procreation*. Encyclopédie de la philosophie de Stanford.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)



La position du Vatican sur le sexe : La conception inexacte

Robert T. Francoeur

Traduction par André Forget de l'article « *The Vatican's View of Sex : The Inaccurate Conception* » paru dans *Free Enquiry*, vol. 5, no 2, printemps 1985 (Central Park Station, Box5, Buffalo, NY14215-0005). Le Dr Robert T. Francoeur est professeur à l'université Farleigh Dickinson, New Jersey. Il est l'auteur entre autres de *Eve's New Rib, Hot and Cool Sex: Cultures In Conflict*.

Depuis les débats du concile Vatican II sur le contrôle des naissances et le célibat des prêtres au commencement des années soixante, les déclarations du pape et des porte-parole du Vatican sur la moralité sexuelle ont fait les manchettes : « Le Vatican déclare que la masturbation est un grave désordre moral... » « Le pape exhorte les couples mariés à s'abstenir de relations sexuelles. » « Les relations sexuelles prémaritales sont toujours immorales ». « L'Église accepte les homosexuels mais déclare qu'ils doivent s'abstenir ... ». « Les bébés éprouvette et l'insémination artificielle sont condamnés en tant que pratiques contre nature et adultères » !

Même si les critiques attaquent souvent ces déclarations comme « réactionnaires », « Victoriennes », « sans rapport avec le monde réel » et « anti-sexuelles », ces jugements mettent l'accent surtout sur les détails plutôt que sur le problème global. L'essence des débats actuels sur la moralité sexuelle dans l'Église catholique porte non pas sur ces conclusions, mais sur leurs prémisses. Le Vatican, comme toute institution, a créé sa propre image de la réalité. À l'intérieur de ce cadre et de ses postulats, le pape actuel et le Vatican s'en tiennent à une stricte logique. Tout acte sexuel est voulu par Dieu et la nature dans un but de reproduction. Ainsi, le sexe n'est admis que pour les couples hétérosexuels mariés lorsque rien n'interfère avec ce but. En termes simples, tout acte sexuel qui ne se termine pas par le coït vaginal (masturbation, sexe oral et anal, aussi bien que l'usage de contraceptifs, les relations prémaritales, les relations homosexuelles, l'adultère et même les pensées lascives) est « contre nature, désordonné et immoral ». Étant donné le niveau de connaissances des époques passées, ces opinions ont

pu être valables et fonctionnelles il y a des années, mais dans le monde d'aujourd'hui, elles sont antédiluviennes, des vestiges de notions physiologiques et psychologiques dépassées. Je vais m'attaquer à ces prémisses primitives bientôt, mais avant, laissez-moi préparer mon argument principal à l'aide d'une diversion « *reductio ad absurdum* ». Si nous acceptons les prémisses de la vision du Vatican sur le sexe, nous sommes confrontés à certaines conclusions ridicules auxquelles les anciens théologiens n'ont jamais pensé, vivant alors dans un monde relativement peu compliqué. Nous vivons dans un monde de technologies de la reproduction et de la contraception, de la psychologie des profondeurs et de relations mâle-femelle inconcevables avant les années 1900. La position du Vatican sur le sexe est autant en rapport avec la réalité des relations humaines modernes que sa position à l'effet que le soleil tournait autour d'une Terre plate l'était avec le monde que Copernic et Galilée savaient réel en 1632.

Reductio ad absurdum No 1 : Pas de fantaisies sexuelles

Les pensées impures, « *Delectatio Morosa* », les pensées lascives, sont un péché parce qu'elles impliquent un plaisir sexuel mental qui ne se termine pas en coït marital reproducteur. Le pape Jean-Paul II prévenait récemment les maris de ne pas convoiter leurs épouses parce que ces désirs physiques distraient l'homme de ses fins spirituelles. Du même coup, il laissait transparaître qu'il pensait probablement que les épouses n'étaient jamais tentées de convoiter leurs époux. Mais Kinsey trouva que 84 pour cent des maris et les deux tiers des épouses ont des fantasmes sexuels pendant qu'ils-elles font l'amour avec leurs conjoints et plusieurs de ces phantasmes portent sur

une autre personne que leur conjoint. Sans la variété de ces phantasmes, les relations sexuelles maritales deviennent souvent monotones. Même Jimmy Carter confessa qu'il avait eu, dans le passé, des « pensées libidineuses ». Les exercices d'enrichissement des phantasmes sexuels employés couramment dans les thérapies sexuelles modernes sont complètement inacceptables aux yeux de la morale vaticane.

Reductio ad absurdum No 2 : Pas de masturbation

La masturbation est l'activité sexuelle la plus commune pour les hommes et les femmes de tout âge. Aux yeux du Vatican, c'est à la fois « contre nature et débauche ». Ainsi, un adolescent catholique qui se masturbe pèche plus gravement que s'il avait forniqué. La fornication est un « acte de débauche » mais demeure naturelle parce qu'elle engage un coït vaginal. Si l'adolescent se sert d'un condom pendant la fornication, il est peut-être plus responsable, mais son péché sera plus grand que s'il laisse la jeune fille devenir enceinte ! Aussi, une épouse catholique peut se masturber jusqu'à l'orgasme si elle n'y parvient pas pendant la relation sexuelle, mais seulement si le sperme a été correctement déposé. Le fait qu'elle puisse avoir des orgasmes multiples est douteux. Son mari n'est pas aussi fortuné. Si la fatigue physique ou des conflits psychiques sur le fait de « polluer une mère madone (sa femme) l'empêche d'atteindre l'orgasme, on ne lui permet pas de se soulager lui-même.

Reductio ad absurdum No 3 : La pollution nocturne

La physiologie moderne nous apprend que les hommes et les femmes en santé ont des érections ou des excitations sexuelles aux quatre-vingt-dix minutes pendant la phase de sommeil MOR (mouvements oculaires rapides). La morale vaticane défend aux catholiques d'y prendre plaisir s'ils-elles se réveillent et de se soulager de la tension sexuelle par la masturbation. On ne doit pas prendre plaisir à un rêve spontané accompagné d'une jouissance sexuelle (wet dream).

Reductio ad absurdum No 4 : Pas de barrières

Il est parfaitement naturel et moral pour un couple catholique de faire l'amour lorsque le calendrier et l'horloge disent que l'épouse n'est pas dans sa période d'ovulation, mais c'est contre nature et « désordonné » pour un couple d'employer

des hormones naturelles pour empêcher l'ovulation dans le but de s'exprimer mutuellement leur amour quand ils en ont envie. Aussi, même lorsqu'une épouse est enceinte, elle ne peut employer des contraceptifs parce qu'une surfécondation est possible. Si la femme a une relation sexuelle pendant sa grossesse et n'emploie pas de contraceptif, elle peut ovuler de nouveau et devenir enceinte de jumeaux fraternels.

Reductio ad absurdum No 5 : Pas de déconfiture

Un couple doit être capable de consommer son mariage, mais un quadriplégique peut ne pas savoir s'il-elle le pourra ou non. Ou il fornique avant le mariage ou il risque un mariage invalide qui peut être annulé.

Autres absurdités

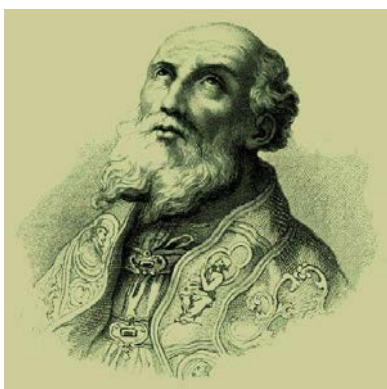
Les exercices de comportement élaborés par Masters et Johnson et largement employés dans la thérapie sexuelle sont souvent immoraux, selon le Vatican, malgré toute l'aide qu'ils apportent au couple à devenir sexuellement fonctionnel. La concentration sensuelle (sensate focus), l'arrêt-départ, l'examen sexuel du partenaire et les exercices des muscles du pelvis impliquent tous une excitation sexuelle mais pas nécessairement un coït vaginal. Les succédanés sexuels sont défendus. Un époux sans enfant ne peut se masturber pour obtenir un échantillon du sperme pour des tests de fertilité. Et, malgré l'emphasis sur la production d'enfants, l'insémination artificielle et les mères porteuses sont aussi défendues. La vision vaticane de la logique mécaniste Newtonnienne paraît derrière ces absurdités comme parmi d'autres. Une dent d'engrenage est une dent d'engrenage. Un pénis est un pénis. Une dent d'engrenage a un but précis dans une machine et un pénis a sa propre fonction mécanique « naturelle » de dépositaire de sperme. Tout tournage autour du pot avec « l'épée » hors du « fourreau vaginal » est dangereux et immoral. Mais, ce n'est pas parce que le pénis fonctionne bien pour la reproduction qu'il faille nécessairement l'employer dans ce but, ou seulement dans ce but. La morale pénis/vagin du Vatican ne tient pas compte des personnes impliquées. Si le pénis pénètre dans le vagin, sa pénétration est considérée comme étant moralement bonne, et cela, seulement dans le cas d'un couple marié.

Si, cependant, on voit les organes génitaux comme partie

intégrante de la personne en relation avec soi ou avec un autre partenaire sexuel, le caractère psychosomatique de la relation devient la base de la morale. Comme les auteurs d'un rapport en 1977 commandité par « *The Catholic Theological Society* » le suggèrent, les catholiques doivent dépasser la « psychologie pré-scientifique » du Vatican : « Il vaut la peine de répéter, et ce, sans restriction, que là où il y a affection sincère, responsabilité et le germe d'une relation authentiquement humaine (en d'autres mots, là où il y a amour), Dieu est certainement présent. » Même si cette déclaration concernait les homosexuels, c'est une position catholique authentique applicable aux relations entre tous partenaires sexuels, sans égard à leur condition d'hétéro ou d'homosexuel, de marié ou de célibataire et sans se préoccuper de la logistique et de l'usage des organes génitaux. Les critiques attaquent trop souvent les conclusions du Vatican à savoir que telle ou telle action est désordonnée, contre nature et immorale. À mon avis, il serait beaucoup plus efficace d'attaquer les principes du Vatican sur les mécanismes sexuels et son refus d'accepter les plaisirs érotiques et l'intimité sexuelle comme buts moralement acceptables et valables à l'intérieur des relations humaines. D'après le pape Jean-Paul II, nous avons laissé le plaisir à la sortie du paradis terrestre. Nous sommes condamnés à « travailler, travailler, travailler, travailler ».

Saint Augustin créa, il y a 1,500 ans, une philosophie du travail et du plaisir qui perdure encore aujourd'hui dans la conception inexacte du Vatican de la sexualité. Après une vie mouvementée avec une maîtresse et un enfant illégitime, Augustin joignit la secte manichéenne qui considérait le sexe comme le plus grand mal possible. Plus tard, repentant et devenu évêque catholique, Augustin décrivait la vie morale comme une bataille continuelle entre la cité de Dieu et la cité des hommes (cité de Mammon). Le sexe pouvait être accepté dans le mariage s'il était du travail productif, mais le plaisir sexuel ne pouvait jamais être accepté. Les opinions d'Augustin sur le plaisir dominant encore au Vatican aujourd'hui. Le pape nous prévient que : « Le désir de la chair, en tant que recherche du plaisir charnel et sensuel

rend, dans un certain sens, l'homme aveugle et insensible aux valeurs profondes qui jaillissent de l'amour et qui, en même temps, constituent l'amour dans la vérité intérieure qui lui est propre ». Le pape actuel veut que les couples mariés exercent un grand contrôle sur leurs impulsions sexuelles et qu'ils s'imposent des périodes d'abstinence. Mettez ensemble la mécanique sexuelle du Vatican et l'opinion d'Augustin sur l'association du plaisir sexuel à la Cité de l'Ombre et vous avez les racines de la moralité sexuelle du Vatican. Cependant, d'après la théologie la plus authentiquement catholique, ni le Vatican, ni le pape ne sont l'Église catholique. Mais les deux se comportent couramment comme s'ils l'étaient. Il y a toujours eu ce que les théologiens appellent le « *sensus fidelium* », l'idée voulant que le peuple de Dieu constitue l'Église.



Saint Augustin créa, il y a 1,500 ans, une philosophie du travail et du plaisir qui perdure encore aujourd'hui dans la conception inexacte du Vatican de la sexualité.

Depuis Vatican II, la laïcité catholique s'est exprimée clairement sur la moralité sexuelle quand la majorité des théologiens catholiques approuva et accepta la contraception, confirmant par là le jugement moral de la majorité des catholiques à l'effet que les relations sexuelles n'ont pas toujours à être dirigées vers la production de bébés. Ils considèrent que le pape et le Vatican ont perdu contact avec l'Église. Cette différence d'opinion sur qui et quoi constitue l'Église devint apparente dans la décision récente du Vatican d'expulser vingt-quatre religieuses américaines qui avaient osé dire publiquement qu'il y a un pluralisme d'opinions sur l'avortement parmi les théologiens et laïcs engagés. Les religieuses faisaient partie d'un groupe de quatre-vingt-quatorze chefs de file catholiques américain-e-s qui signèrent une annonce dans le *New York Times* supportant la position du gouverneur Cuomo et de la candidate à la vice-présidence, Géraldine Ferraro, dans le débat avec l'Archevêque O'Connor de New York. Les religieuses ont refusé de se rétracter et ont blâmé le Vatican pour sa tentative « scandaleuse de leur imposer sa propre vision de la réalité ». Les positions de bataille sont prises. Les arbitres, tel Monseigneur Caffara, président de l'*Institut Pontifical pour l'Étude du Mariage et de la Famille*, blâment une demi-douzaine de théologiens français, allemands et américains pour la confusion présente

en rapport avec « les positions de l'Église » sur le sexe. Caffara se plaint que ces hommes ont « une position qui accepte sans critique suffisante plusieurs pseudo-dogmes de la culture contemporaine ... »

Marie Silvestre, coordonnatrice pour le « *National Women's Ordination Conference* », ignore les tentatives du Vatican pour trouver des boucs émissaires et frappe juste quand elle affirme que le problème avec l'opinion du Vatican sur la sexualité se réduit à l'incapacité du pape et des évêques de se comporter comme des adultes en la matière. Plus fondamentale encore, selon Silvestre, est la peur omniprésente de la hiérarchie de « perdre leur (...) puissance... » Dans son livre récent *Sexual Practices*, l'anthropologue Edgar Gregersen admet que « le conflit entre la hiérarchie et les catholiques laïcs aura de « vastes conséquences sur le système d'autorité dans son ensemble ». Le Vatican peut sembler gagner pour l'instant, mais les confrontations présentes ont toute l'apparence des « panzers nazis » s'assemblant sur le front russe en 1943. Sa puissance de feu semble invincible, mais le Vatican fait face, pour la première fois, à une laïcité intelligente et autonome. Ces catholiques s'offusquent d'être traités comme des enfants et de se faire dire que jamais rien ne change ou n'évolue et que la sexualité c'est faire des enfants. Tout en croyant à certains principes fondamentaux de toute moralité, ces

catholiques savent que ces principes peuvent mener à des conclusions différentes quand des situations radicalement différentes surviennent. Dans le passé, la moralité sexuelle tournait autour de la fabrication de bébés, mais aujourd'hui, les personnes sensées savent que le sens et les valeurs du sexe et des relations sexuelles sont beaucoup plus profonds que la vision mécaniste ne le laisse entendre. Une toute nouvelle partie de balle commença il y a vingt ans à Vatican II. Les vieux arbitres hiérarchiques savent que leur puissance chancelle, mais c'est comme si Galilée n'avait jamais existé. Les arbitres du Vatican insistent toujours sur les règles qui fonctionnaient avant la révolution sexuelle des années soixante, des règles patriarcales qu'ils firent pour leurs enfants. Aujourd'hui, quand l'arbitre crie « Au jeu ! », les religieuses, les théologiens et les catholiques laïques décident souvent d'aller jouer sur un autre terrain de jeux, avec de nouveaux règlements. Ils sont assez intelligents pour savoir qu'eux, les « enfants de Dieu » et non les arbitres, sont l'Église. Ils contrôlent la partie. C'est pourquoi le Vatican crie avec véhémence à la plus petite provocation. Toute la structure autoritaire, dogmatique et hiérarchisée est sur le point de s'effondrer et ses appuis disparaissent. Comme pour les juges ecclésiastiques de Galilée, la pire peur du Vatican est que ... oui ... le monde bouge.



Robert T. Francoeur, né en 1931 et décédé en 2012, était un biologiste et sexologue américain, professeur à la Farleigh Dickinson University et à New York University. Il fut de culture catholique dans sa jeunesse, et publia sur Teilhard de Chardin une fois adulte, mais fut principalement un grand chercheur et éducateur sur la sexualité, avec une attitude ouverte et moderne.

L'association humaniste du Québec est membre en règle de deux fédérations internationales, l'une française (Association Internationale de la Libre Pensée, Paris) et l'autre anglaise (Humanists international, Londres). On peut s'abonner à leurs revues, les suivre sur internet, et assister à leurs nombreuses rencontres à travers le monde.



NDLR

Histoire de l'humanisme francophone organisé et militant au Québec et de son rapport aux organisations militantes fraternelles

L'Association humaniste du Québec, fondée en 2005, ne fut pas la première association humaniste francophone du Québec.

Histoire de l'Association humaniste du Québec

L'Association humaniste du Québec (AHQ) est une organisation splendide depuis sa fondation en 2005. Je fus le septième membre en règle de cette association et je siége au Conseil d'administration de l'AHQ, réélu chaque année, depuis 2010. Je suis fier de ce que les fondateurs de l'AHQ et leurs successeurs ont accompli (Michel Virard, Michel Pion, Normand Baillargeon ont signé les lettres patentes en 2005). Aujourd'hui, je crois personnellement que l'AHQ est l'organisation humaniste militante la plus influente de toute la francophonie mondiale. Son édifice, localisé sur la rue Saint-Joseph à Montréal, est le socle d'activités humanistes, laïques, et sceptiques ayant cours à la semaine à chaque année. Son site internet est une merveille, comportant une documentation de plusieurs milliers de pages de qualité, en français, sur l'humanisme d'autrefois et d'aujourd'hui. Sa revue est de haut calibre, me dit-on. Ses conférences, ses ciné-clubs, ses colloques, ses agapes, ses cérémonies, ses réunions sont courus.

Cependant, il n'est nulle part mentionné dans les nombreux documents de l'AHQ, ni dans ses archives, qu'il a existé une organisation « humaniste » francophone militante au Québec AVANT la fondation de l'AHQ actuelle. Et pourtant, elles ont existé...

Libre pensée du Québec et humanisme

La première fut, de 1984 à 1991, la revue *La Libre Pensée : Revue Philosophique Humaniste*. Ce fut un épisode de deux ans (1986-1988) pendant lequel le collectif de Libre pensée du Québec (groupe de Montréal, Saint-Jérôme et Laval, 1982-1991) a décidé d'ainsi renommer sa revue (initialement, *La Libre Pensée : Revue Philosophique*). Cependant, dès 1989, le nom de la revue cessa de comporter le mot « humanisme » et retourna à la tradition mondialement établie pour les libres penseurs partout au monde de souhaiter se distinguer de l'humanisme militant.

Il y a un univers de différences culturelles entre les traditions de la libre pensée et celles de l'humanisme. Nous ne ferons qu'effleurer ici le sujet. Ci-dessous, nous vous proposons sa vision de l'humanisme mondial et historique de la part d'une ancienne présidente de la *Libre pensée québécoise* (1988-1991), Danielle Soulières. L'auteure analyse les courants médiévaux précurseurs de l'humanisme, la nature de l'humanisme dans la littérature, et la place souvent déficiente de la femme dans la représentation culturelle humaniste. Nous ajoutons un autre texte faisant état de principes de la libre pensée, plus conventionnels, provenant du mouvement américain *Free Enquiry*. Ces principes furent présentés dans la revue comme « humanistes »... Nous vous proposons aussi un texte d'Andrée Spuhler, une Suissesse émigrée aux

États-Unis, sur la tolérance absurde qu'ont les humanistes américains organisés pour des membres théistes –en règle... Finalement, lisez la lettre de Paul Kurtz (ancien président de l'*American Humanist Association* et ancien rédacteur de *Free Enquiry*) qui s'en prend aux athées militants tout en rejetant le rituel religieux, voulant faire alliance avec la *Libre pensée du Québec*. Au risque de vous exposer à ce que vous pourriez appeler des guerres de clocher ou à du « grenouillage », j'ai choisi de vous faire lire ces textes parce qu'il est toujours utile pour une organisation militante de se faire amicalement remettre en question par les organisations qui lui sont proches.

Ainsi donc, en 1989, le titre de la revue devint dès lors simplement *La Libre Pensée*. C'est cette revue, dans sa totalité (1984-1991), dont nous annonçons avec bonheur l'archivage électronique par l'AHQ (<https://assohum.org/archives-de-la-revue-la-libre-pensee/>) et que nous honorons et mettons en vitrine dans le présent numéro spécial de *Québec humaniste*. En lisant ce numéro spécial de *Québec humaniste*, le lecteur, et particulièrement le lecteur humaniste, commencera à comprendre pourquoi et comment la libre pensée québécoise fut proche de l'humanisme, mais aussi distincte.

Mouvement laïque québécois et humanisme

Le *Mouvement laïque québécois* (MLQ), qui a publié sa propre revue de réflexion, a connu, lui aussi, un passage pendant lequel il s'est identifié comme humaniste et s'est déclaré comme tel. Sa revue fut nommée, dès sa fondation en 2004, « *Cité Laïque : Revue Humaniste du Mouvement Laïque Québécois* » et ceci jusqu'en 2010. Cependant, en 2011, le titre de la revue devint « *Cité Laïque : Revue du Mouvement Laïque Québécois* », pendant un an et la revue cessa de paraître en 2011 (voir l'archive numérique à <https://www.mlq.qc.ca/cite-laique/>). Il est évident que le MLQ avait de fortes affinités avec l'humanisme, mais eut éventuellement besoin, lui aussi, de s'en distinguer. Dans le cas du MLQ, un incident peut expliquer un certain désenchantement avec l'humanisme. Le MLQ avait entrepris un projet de collaboration avec l'organisation militante humaniste pancanadienne anglophone, nommée « *Humanist Canada* » (HC). Le MLQ proposa à HC de déclarer publiquement conjointement que la monarchie britannique, et par le fait même l'anglicanisme comme religion officielle d'État, devaient être retirés de la constitution canadienne à la faveur de la République, de la Démocratie et de la Laïcité. Je crois que le président du MLQ de l'époque, Henri Laberge, ne fut pas trop étonné de frapper le mur d'une fin de non-recevoir.

Mais moi, qui siégeais au Conseil National du MLQ à l'époque et qui faisais l'entremetteur (bilingue), j'en fus abasourdi, estomaqué et déçu. Les humanistes Canadiens anglais militants ne voyaient pas l'intérêt d'une République fédérale laïque, du moins pas assez pour récuser « définitivement » leur bien aimée reine Elisabeth, ni l'anglicanisme d'État. À partir de ce moment-là, le mot humanisme dans le titre de la revue du MLQ passait mal... Le comble de l'ironie c'est qu'entre temps, 51% des citoyens de la Grande-Bretagne se déclaraient « sans religion » selon plusieurs des plus grands sondeurs (Pew, Gallup) !

Humanisme et libre pensée à l'échelle mondiale

Les différences entre la culture d'Angleterre et la culture de France se sont répercutées brutalement et planétairement lorsque la *Libre Pensée française* a rompu, en 2005, avec la *International Humanist and Ethical Union* (maintenant *Humanists International*) pour créer sa propre fédération (*Association Internationale de Libre Pensée* ou AILP). Les libres penseurs français reprochaient aux humanistes leur manque de ferveur en matière de républicanisme, de démocratie et d'athéisme. Cependant, le Québec fait partie d'un pays composé des deux mêmes nations. Dès lors, est-il étonnant que l'*Association humaniste du Québec* soit affiliée aux deux grandes fédérations, HI et AILP (voir l'encadré plus haut) ?

C'est peut-être à l'inverse qu'il faut voir les choses. Qu'arrive-t-il à l'humanisme militant lorsque c'est une culture, comme celle du Québec, dont la première langue est le français, qui l'épouse ? L'humanisme militant se présente-t-il alors tout naturellement comme républicain ? Devient-il sans religion ? Défend-il la laïcité bec et ongle ? Défend-il la démocratie absolue basée sur l'unique principe d'un vote libre par citoyen ? La réponse c'est oui, oui, oui et oui !

**Vive la République ! Vive la démocratie ! Vive la science !
Derrière, la calotte et le goupillon ! Ni maître, ni Dieu !**

Claude M.J. Braun



À propos de l'humanisme

Danielle Soulières

Extrait de « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1987), Volume 6, pp. 5-14.

« La véritable libération de la femme ne pourra pas se faire sans celle de l'homme. Au fond, le mouvement de la libération des femmes n'est pas uniquement féministe d'inspiration, il est aussi humaniste. Que les hommes et les femmes se regardent honnêtement et qu'ils essayent ensemble de revaloriser la société. Le défi auquel nous, femmes et hommes, avons à faire face est celui de vivre pour une révolution pacifique et non pas de mourir pour une révolution cruelle et, en définitive, illusoire »...
Thérèse Casgrain, Une femme chez les hommes.

Qu'est-ce que l'humanisme ? Certain e-s le perçoivent comme une sorte d'« humanitarisme social » dont l'action se concrétise par un héroïsme humanitaire (Gandhi, Mère Theresa). D'autres définissent l'humanisme, au sens le plus rigoureux du terme, comme une philosophie issue de la science, une anthropologie réfléchie, qui a pour objet la mise en valeur de l'être humain, exclusion faite de tout ce qui l'aliène ou l'assujettit à des vérités immuables comme le dogmatisme religieux, l'immobilisme social, l'entrave au progrès scientifique. Alors, qui peut définir exactement l'humanisme ? Le Petit Robert ? Les associations humanistes ? L'Histoire ? J'ai fouillé chaque domaine à ma disposition, lu les étapes, les courants de l'aventure humaniste. Peu à peu, une esquisse s'est formée, un espace au social s'est ouvert qui légitime le passage de la théorie à la pratique. Au terme de ce processus, j'en suis venue à une vision sommaire de l'ensemble des processus qui ont généré les valeurs de notre société.

De l'humanisme, l'histoire en dit beaucoup ou trop peu. À travers l'aventure humaine, son évolution, riche de mythes, de symboles, de sens et de fantasmes, s'est construit une pensée à l'origine de nos concepts actuels. Bien sûr, elle oublie, occulte, mais elle nous donne également à voir, à lire, le cheminement de la pensée et des désirs d'une moitié de l'humanité. Presque à l'origine de la pensée humaine, nous assistons à la naissance des dieux et déesses (pluralisme mythologique) suivis plus tard par la création d'un dieu unique (monothéisme). Au cours des massacres, des « fatalités », des brasiers de toutes sortes et des conflits humains, émerge une conscience de l'universel.

Débarrassés enfin d'illusions contraignantes et obscures, des hommes ont saisi le potentiel gigantesque représenté par « lui-même », l'être humain. De l'origine à nos jours, les courants humanistes sont un « melting-pot » d'idéologies diverses qui nous éloignent de plus en plus des croyances obstinées dans les valeurs de Vérité, d'Unité et de Finalité transcendante.



Thérèse Casgrain (au centre) fonde en 1955, avec Michel Chartrand et Frank Scott, le Parti Social Démocrate, successeur du CCF et précurseur de NPD-Québec

Sur un autre plan, de par son univocité, l'histoire de l'humanisme demeure, pour les femmes, une histoire de non-dits et de non-libertés. On se demande parfois par quel « miracle » nous avons pu échapper à cette autosatisfaction des idées, à ce coupage de têtes massif. Stérilisées de toutes pensées, éloignées des activités philosophiques, littéraires, scientifiques, politiques, c'est par la défense acharnée de leurs droits, de leurs idées et de leurs valeurs, que des femmes ont pu enfin prendre une part active dans la société. Ce tour de force de l'affirmation de l'autre moitié de l'humanité, conduit vers l'éclosion du féminisme. Des femmes envahissent maintenant les lieux de production du savoir et de la création.

Scientifiques, philosophes, écrivaines, chercheuses, développent un nouveau champ de connaissance : l'expérience féminine. Le savoir traditionnel (basé sur l'expérience des hommes) doit dorénavant tenir compte des valeurs et de l'expérience des femmes. Nous sommes donc en présence d'une nouvelle réalité. Les femmes et les hommes ont enfin cette chance, unique dans l'histoire, de penser, de dire, le sens de « l'humanité ». Pour la première fois dans l'histoire, nous assistons à la possibilité de voir surgir un humanisme vrai, fécond et essentiel à l'évolution.

L'actualité

Philosophiquement, le terme d'humanisme « s'applique, aujourd'hui, à toute théorie philosophique, sociale, politique ayant pour but suprême le développement illimité des possibilités de l'homme et le respect réel de la dignité de la personne humaine ». (Dictionnaire de la philosophie Larousse). Si l'on examine un peu les causes du malaise qui sévit chez les membres des associations humanistes nord-américaines, on constate la « perte de l'unanimité autour d'un certain ordre de valeurs (« Les humanistes américains, Andrée Spuhler, *La Libre Pensée*, N° 4). Aux États-Unis, un groupe de dissidents ont fondé une nouvelle revue humaniste (*The Secular Humanist*) dans le but de se démarquer de la longue tradition de l'*American Humanist Association*. Ces derniers ont produit récemment une vidéo (*Humanism - Making Bigger Circles*) dans lequel le Dr Isaac Asimov, président de l'association et narrateur de la vidéo, tente de concilier athéisme et religion. Par un tour de force qui relève de la « magie » ou de la « science fiction », une chrétienne devient humaniste, et demeure chrétienne, par la « simple » évacuation des notions du divin et du surnaturel inspirées par sa religion. En ce sens-là, la conception de l'« *American Humanism* » m'apparaît rejoindre la théorie du trans-humanisme de Julian Huxley, apôtre d'une religion sans révélation et celle de l'évêque anglais Robinson qui inventa une théologie de Dieu sans Dieu. Apparemment, l'association canadienne *Humanist Association of Canada*, fait face aux mêmes interrogations et au même malaise.

Une histoire sans fin : Vigueur... sommeil... renaissance

Ces débats qui opposent, qui scindent les humanistes, tirent leur origine d'un lointain passé. Historiquement, ce mouvement d'esprit est représenté par les « humanistes » de la Renaissance et caractérisé par un effort pour relever la dignité de l'esprit humain et le mettre en valeur. Il interpelle également la formation de l'esprit humain par la culture littéraire ou scientifique. (Petit Robert) Les époques et les courants humanistes ne font pas tranche dans l'histoire. Tel

que pour l'évolution, il n'existe pas de mutation brusque ou de rupture véritable. Opposer la Renaissance aux Ténébres du Moyen Âge c'est occulter ce qui prélude. Les humanistes ont des précurseurs qui articulaient les mêmes critiques et posaient les mêmes questions.

L'étude des itinéraires et des tentatives d'émergence d'une pensée humaniste a pour point de départ la Grèce antique. Bien sûr, c'est à l'Égypte que nous devons d'avoir, pour la première fois formulé clairement les notions de conscience individuelle et de justice sociale. Mais c'est à la civilisation grecque que revient l'invention de l'humanisme. L'inauguration de la pensée libre établit les bases indispensables à la connaissance et au progrès scientifique. Les concepts de démocratie, de justice, de vertu, de raison nous viennent du « miracle grec ». Puis, avec le triomphe du christianisme, c'est le long oubli de ce monde en pleine évolution. Le Moyen Âge, réputé l'Âge de foi, se caractérise par un système d'échange qui intègre l'économie rassurant et statique et le spirituel dogmatique. Toujours sous la tutelle de l'Église, qui possède à elle seule plus du tiers des terres d'Europe, on y voit cependant poindre un désir audacieux de liberté intellectuelle. D'Héloïse (1101-1164) et d'Abélard (1079-1142) on se souvient de leur très beau roman d'amour qui est un chef-d'œuvre de la littérature amoureuse. Il convient cependant de dire



**Pierre Abélard (1079-1142)
précurseur de l'humanisme ?**

qu'Héloïse fut une grande intellectuelle, célèbre par sa science et sa culture, certes un des esprits les plus brillants de la fin du Moyen Âge. Abélard, philosophe, poète, professeur, déclara : « Ce n'était pas mon habitude d'avoir recours, pour professer, à la tradition, mais aux ressources de mon esprit. » Pour Abélard, qui s'attaque à toutes les valeurs reçues, à toutes les positions traditionnelles « la vie morale de l'individu ne doit pas être régie, mécaniquement, par une comptabilité, mais rationnellement, par une liberté d'appréciation » [1]. Selon L. Thoorens, Abélard préfigure les grands humanistes -Pétrarque, Érasme, Rabelais, Montaigne -qui sur des bases élargies et dans un autre climat, réaliseront la révolution qu'il concevait trop tôt [2].

L'Âge humaniste débute en Italie, bien avant partout ailleurs en Europe. C'est que, nous dit Thoorens, la société italienne

éprouvait, au XIV^e siècle, le besoin de cultiver l'intelligence et d'affirmer son individualisme. Elle en avait également le temps et les moyens. Son guide, elle le trouva dans l'Antiquité classique. Francesco Petrarco (1304-1374), dont la passion des livres n'a d'égal que sa passion humaniste, apporte une conscience nouvelle à l'Occident. Renan le qualifia de « premier homme moderne ». On dit que sa rencontre avec Giovanni Boccaccio (1313-1375) allait transformer l'histoire de la littérature européenne. Toujours selon Thoorens, l'apport de Boccaccio au mouvement humaniste fut considérable. Pétrarque et Boccaccio, enthousiasmés de leurs découvertes et de leurs innovations, dépassèrent largement leur temps. À l'aube du XV^e siècle, la passion de Pétrarque et de Boccaccio apportera aux humanistes une valeur nouvelle et une réflexion novatrice qui se répandra partout en Europe : la critique historique. Plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie cette trop grande liberté. Un constat voyait le jour dans ces esprits trop lucides : celui d'une « opposition irréconciliable et inacceptable entre la doctrine chrétienne et l'humanisme tel qu'on le vivait » [3].

L'humanisme du début de la Renaissance est très subtil. Puis un vaste mouvement culturel, engagé depuis longtemps mais accéléré, abandonne explicitement les valeurs médiévales et ébranle la chrétienté. Ce mouvement est la « blessure » avouée par Héloïse : un désir d'unité dans et avec la nature, d'équilibre des facultés, de libertés, d'épanouissement des hommes. [4] Ce n'est pas une époque rationaliste, mais un amalgame de stoïcisme et de christianisme. Elle oppose et concilie pratiques irrationnelles et respect de la raison. Mais dès lors, la révolution intellectuelle remet à l'honneur la réflexion personnelle. L'hérésie devient une mode, une valeur en soi. L'expression humaniste (liberté et individualisme, conscience et activité autonome) sera propre à l'élite intellectuelle. La pensée humaine et significative de la Renaissance c'est : Érasme (1469-1536), un des pères de l'humanisme et ami de Thomas More. Rabelais (1494-1553), dont l'œuvre reflète l'enthousiasme des humanistes pour la philosophie, la morale et les connaissances. Marguerite d'Angoulême (1492-1549), reine de Navarre, « cette femme de tête et de cœur, humaniste aussi cultivée, sinon plus, que les savants et artistes qu'elle

protège. » [5], Louise Labé (1526-1566), poète fascinante et subversive, « prit au sérieux le discours des égalitaires qui appelaient la femme un être humain. [6] Ses écrits sont des appels à l'action féministe. Elle fut le « seul poète, depuis longtemps et avant longtemps, à affirmer que le sentimental est lui-même charnel, que le silence des femmes est lourd de jugements sur un monde masculin » [7]. Montaigne (1533-1592), ami de La Boétie, l'influença vers le scepticisme, vers la sagesse de sa morale et vers sa lucidité psychologique, qui furent admirées par Voltaire et ses disciples, Giordano Bruno (1548-1600) et Campanella (1568-1639). Chez ces derniers nous retrouvons, à dosages variés, panthéisme, alchimie, animisme et sympathie universelle. Francis Bacon (1561-1616), inaugura une nouvelle phase de l'humanisme en s'affirmant non seulement sceptique mais aussi agnostique. Descartes (1596-1650) fonda sa doctrine rationaliste sur la déduction de toutes choses à partir de la pensée. Il libéra la réflexion philosophique de toute autorité religieuse ou politique. En Angleterre, c'est l'époque où les humanistes font connaître Pétrarque, Boccaccio et les autres, au grand public. Cependant, « l'esprit révolutionnaire de la Renaissance est, en réalité, fort théorique, fort superficiel et fort restrictif. Les puissances sociales choquèrent les humanistes et les asservirent. » [8]



Le Décaméron de Giovanni Boccaccio (1313-1375) était-elle une œuvre humaniste ?

Les Lumières

L'Europe du XVI^e siècle est un état d'accalmie. Mais ce n'est que temporaire. Bientôt le désordre et de nouveaux affrontements surgiront. Le XVII^e siècle est vide de projets d'avenir. C'est l'anarchie, la querelle des Anciens et des Modernes. Le début XVIII^e siècle est ambigu. Les tendances, les aspirations, les découvertes ne s'épanouissent pas. La France vit à l'époque des « apparences ». Des courants pessimistes et résignés, des échecs des tentatives de réformes naîtront bientôt un nouveau courant révolutionnaire dans la bourgeoisie. John Locke [1632-1704] ayant établi une ébauche de démocratie au parlement, l'Angleterre devient un exemple pour les idéalistes du temps. Voltaire (1694-1778) s'en inspire. Diderot (1713-1784) s'oriente vers le matérialisme. Son *Encyclopédie*, par ses positions audacieuses et développements rationalistes, constitue le grand tournant de la pensée moderne. Le *Dictionnaire Philosophique* de Voltaire et l'*Encyclopédie* de

Diderot sont considérés comme la somme philosophique qui s'oppose à la *Somme théologique* de saint Thomas. Rousseau (1712-1778), dans son *Contrat Social*, assure à chacun des droits à l'égalité, à la liberté, à la propriété. Ses théories sont associées aux doctrines de l'humanitarisme social. Le représentant le plus remarquable et le plus enthousiaste du progrès humain de cette époque, demeure Condorcet (1743-1794). (*Condorcet*, Jean-Paul de Lagrave, p. 15 de la présente revue). On distingue, déjà formées, deux branches humanistes : le rationalisme de Descartes (dualisme entre la matière et l'esprit) et le panthéisme de Spinoza. Puis tout éclate. De ces *Amis de la Liberté*, suivi d'un mouvement de masse qui s'emballe rapidement, surgit l'affrontement de 1789, la Révolution dont le mot d'ordre fut Liberté/Égalité/Fraternité. À propos de la Révolution française, il est utile ici de citer Henri Guillemin :

« Le mouvement déchaîné par la bourgeoisie dépassa rapidement ses aspirations, ses besoins, ses espérances. Elle avait réclamé l'égalité à son profit, mais le peuple la voulut aussi pour lui. La Révolution finit de la sorte par devenir le gouvernement populaire qu'elle n'était pas, et n'avait nullement l'intention d'être, tout d'abord ». La Révolution française, 1911.

Et Léon Thoorens :

« Dans les abîmes d'avenir, la Révolution est une promesse et une espérance... Car les fils de Montesquieu, Voltaire et Diderot, n'étaient nullement des démocrates, et le fils de Rousseau qui déchaîna la Terreur pas davantage : ils avalent de l'Homme, des hommes, de la Société, de l'équilibre des classes, des conceptions moins claires et moins pures qu'ils ne le pensaient eux-mêmes. » Panorama des Littératures [9]

Avant d'en terminer avec cette époque et ces « *Amis de la Liberté* », il me faut dire cette distorsion de la pensée des hommes et de la réalité des femmes. Celles-ci participèrent activement à la Révolution. Dès 1789, elles firent circuler de nombreux journaux, réclamant justice pour elles comme pour les autres opprimés. Que dire également de l'« impudente » Olympe de Gouges qui publia en 1791 une *Déclaration des*

droits de la femme et de la citoyenne : « Puisque les femmes ont droit à la guillotine, écrivait-elle, elles doivent également avoir droit à la tribune » Elle paya son « erreur » sur l'échafaud.

L'humanisme et le libéralisme passés et futurs ne s'encombreront pas de l'oppression des femmes.

Une exception cependant : Condorcet, « un émouvant personnage que nous devrions admettre dans notre Panthéon à nous ». [10].



Nicolas de Condorcet (1743-1794), moins patriarcal que les autres...

En conclusion, il faut aussi constater que la philosophie et la Raison qui parlent d'« humanité » à l'époque des Lumières, parlent de quelque chose considéré comme viril-(virago), de masculin. Comme le dit Jean François Lyotard : la « philosophie donnait un tour très viril à la position du sujet par rapport au monde. Descartes n'avait-il pas fait de l'homme le maître, le possesseur ou le conquérant du monde ? » [11] De plus, il importe de souligner que la philosophie et la raison des Lumières « ne sont le lot que d'une très petite minorité de privilégiés de l'intelligence. (Ils) établissent (cependant) les conditions d'une attitude intellectuelle qui mettra de plus en plus en accusation la superstition, le surnaturalisme, l'intransigeance dogmatique et qui ouvrira le chemin de la tolérance, de la confiance en la raison et de la liberté. » [12]

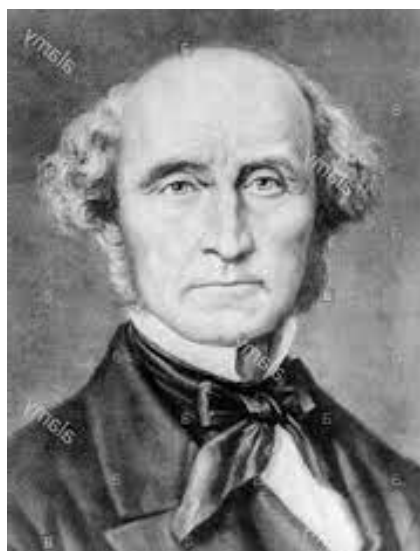
La modernité

Après la Révolution, et ses quelques acquis en droits et libertés, une certaine stagnation, un certain conservatisme reprennent le pouvoir et conduisent à la révolution industrielle. L'activité économique engendrera un nationalisme qui débouchera sur le socialisme, le syndicalisme et le communisme de Marx (1818-1883) et Engels (1821-1895). Dans ce contexte en pleine effervescence, le champ culturel voit renaître de nouveaux contestataires et de nouveaux concepts. Le libéralisme social, dont J. Stuart Mill (1806-1873) fut un des précurseurs, se voulait une critique acerbe et une mise en action consciente pour permettre au prolétariat d'affirmer ses droits et valeurs. Mill se montra un partisan convaincu de la libération politique de la femme (*Asservissement des femmes*, 1869). Les sciences

progressent également à un rythme rapide. Le plus grand apport scientifique de cette époque fut sans doute la théorie de l'évolution de Charles Darwin (1809-1882). Avec *De l'origine des espèces*, enfin l'être humain pouvait « palper » ses origines. C'est la fin théorique du fixisme religieux. L'homme reprend sa place et l'humanisme son authenticité. Fin XIXe siècle, le mouvement pour les droits de la femme s'agite en Angleterre. Elles demandent le droit de vote et celui de l'instruction. Dès 1906, la répression contre les suffragettes est impitoyable. Les intellectuels français et les scientifiques se lient pour ridiculiser le mouvement. C'est que les femmes n'avaient pas encore le statut d'être humain. Ce statut, les humanistes avaient « omis » de le considérer. Le XXe siècle apporte avec lui d'autres types de révolutions : l'incroyable multiplicité des découvertes scientifiques et le féminisme. D'un monde immobile et fermé, l'homme de 1900 passera dans un monde d'actions et de confrontations. Tout lui devient sujet à contestation : l'impérialisme de la Raison et du Positivisme, le conformisme des traditions, la conception de l'Histoire, la métaphysique, la religion. Les structures de l'État se démocratisent et la libre individualité s'affirme dans une dynamique sociale de plus en plus « connaissante ». En 1933 sortira le *Humanist Manifesto-I*, et dans les années 70, le *Humanist Manifesto II*. En 1941, sera fondée aux États-Unis, l'*American Humanist Association*, et au Canada en 1968, la *Humanist Association of Canada*. L'Amérique, contrairement aux courants laïcs européens, définit l'humanisme comme une religion. Le principe de la laïcité de l'État (sa neutralité) n'est toujours pas conquis. Les humanistes les plus importants de ce siècle sont : Jean Rostand, Bertrand Russell, Martin Luther King, Henry Morgentaler, Carl Sagan, Isaac Asimov, mais aussi Thérèse Casgrain, Simone de Beauvoir, Betty Friedan et tant d'autres. Le XXe siècle sera traversé par diverses idéologies et deux grandes guerres mondiales.

Cependant, le féminisme demeure le courant de pensée et d'action le plus significatif d'un humanisme réel et fécond. Au Québec, c'est en 1912 que sera fondée la première association de suffragettes. La campagne contre le mouvement est terrible, l'opposition du clergé, virulent. Thérèse Casgrain devient,

dès 1921, un des piliers du mouvement féministe. « Plus que féministe, Thérèse Casgrain est une humaniste, toujours prête à se lancer dans les luttes pour les libertés civiles et les droits de la personne. [13] Durant les années 60 naîtra le néo féminisme international. D'origine américaine, le féminisme radical envahit le Canada anglais en 1967, et gagne l'Angleterre puis la France après la contestation de mai 68. Fin 69, le mouvement s'implante au Québec. Le féminisme d'ici est alors étroitement lié aux luttes de libération nationale. Puis, tout à coup, quelque chose survient qui secoue la réflexion : l'arrestation, le procès et l'emprisonnement du



**John Stuart Mill (1806-1873),
le premier grand humaniste
féministe ?**

Dr Henry Morgentaler. La défense d'un droit fondamental, celui du libre choix à l'avortement, unira et regroupera les forces féministes. Pendant les années 70, alors que la violence éclate un peu partout dans le monde (injustice sociale, prisons, camps de réfugié-e-s, armements, terrorisme, etc.) les féministes entreprennent de dire la vie autrement. Impliquées dans toutes les causes, elles s'insèrent avec obstination dans « la trame de l'histoire des hommes. ». Dans l'espoir de redéfinir le monde à partir du vécu des femmes, elles remettent également en question le monopole de la rationalité des hommes. « Un rationalisme conséquent n'est jamais dogmatique » et « Quand l'expérience contredit la raison, cela signifie que l'expérience a raison et que la raison a tort » disait Langevin. Les libertés du monde moderne, conquises par de hautes luttes, demeurent pourtant fragiles

et souvent illusoirs. La relativité de tout ce qui nous entoure (pensée, valeur, comportement, science, institution) exige des ajustements permanents. Cependant, de concepts finalistes et de vérité absolue, le XXe siècle est passé à la « sagesse » des hypothèses inventées librement par l'esprit humain. C'est la victoire de l'humanisme sur le déterminisme supra-humain.

Aujourd'hui et demain ?

« Le problème idéologique central qui se traduit en une lutte permanente entre orthodoxies et hérésies est une tentative toujours présente, jamais victorieuse ou définitivement vaincue, de concilier l'éthique religieuse avec la multitude, la variété et la vigueur des idées, des ambitions, des intérêts

séculiers, ceux de l'esprit comme ceux de la chair et du corps. » Arnould Ciasse [14]

Les divers courants humanistes s'enfilent dans l'histoire et les oppositions demeurent tenaces. De l'humanisme « déiste » à l'humanisme « athée » (ou scientifique, ou laïque, ou...), la tolérance nous demande de faire un choix personnel entre tutelle et émancipation, entre sujétion et indépendance. Cependant, nous avons constaté à travers l'histoire, que déistes et athées ou sceptiques ont apporté, chacun et chacune à leur façon, une forme de pensée progressiste, optimiste et nécessaire au progrès humain. C'est encore et toujours le dogmatisme, le totalitarisme que nous devons combattre et non pas le libéralisme intelligent et fécond. Car, comme le dit L. Thoorens, il demeure « l'expression d'une pensée humaine circonstancielle et non celle d'une volonté divine. »

Dans ce monde actuel où l'inattendu devient possible, où la connaissance de nos limites s'est transformée en incertitude, ne devrions-nous pas réviser complètement la position du sujet humain ? Or, nous constatons que les années 80 sont un retour à un néo-conservatisme tranquille. La science et la technologie ont apporté de nouvelles valeurs individualistes. Les idées à la mode se retrouvent dans l'économie et l'entrepreneuriat. Aux grandes révolutions des années 60-70, succède un immobilisme confortable. Le présent est apparemment vide de vision progressiste, de projet de société comme de pensées nouvelles. Au Québec, les intellectuel-le-s se taisent. Pourquoi ? C'est que, et nous l'avons constaté ailleurs dans l'histoire, certain-e-s de ces contestataires de la Révolution tranquille et du féminisme se retrouvent aujourd'hui les élu-e-s de la société. Les autres, plus marginales-aux, ne sont pas encore sorti-e-s de « l'état de choc ». Elles et ils font présentement le bilan, « historisent » le passé et gardent le silence sur le présent et l'avenir.

Comme le dit Éric Alsène: « La critique est devenue aujourd'hui un véritable luxe, le goût pour l'innovation sociale, une hérésie scientifique. » [15] L'histoire de l'humanisme a démontré qu'elles n'étaient qu'un va-et-vient d'immobilisme et de renaissance qui, en définitive, nous conduit de plus en plus vers le progrès et l'épanouissement de l'être humain. Cependant, contrairement au passé, pouvons-nous, aujourd'hui, attendre la prochaine révolution ? Alors que l'humanité a devant elle des perspectives infinies d'épanouissement et de libération, elle a également, pour la

première fois dans l'histoire, la possibilité de s'autodétruire. Et si cette humanité survit, quelle forme prendra le nouvel humanisme de demain ?

Citations

1. Léon Thoorens, *Panorama des littératures*, Tome 2, p. 229.
2. Ibid, p. 230.
3. Ibid, Tome 3, p. 213.
4. Ibid, Tome 2, p. 271.
5. Ibid, Tome 6, p. 138.
6. Ibid, p. 142.
7. Ibid.
8. Arnould Ciasse, *L'Épopée laïque*, p. 214.
9. Léon Thoorens, *Panorama des littératures*, Tome 7, p. 81.
10. Benoîte Groult, *Ainsi soit-elle*, p. 44 et p. 50.
11. J. François Lyotard, *L'Énigme du féminin*, Cahier no 22.
12. Arnould Ciasse, *L'Épopée laïque*, p. 261.
13. Le collectif Cléo, *L'Histoire des femmes au Québec*, p. 374.
14. Arnould Ciasse, *L'Épopée laïque*, p. 99.
15. Éric Alsène, Dans la revue *Possibles*, p. 20.

Références d'appoint

- Asimov, Isaac, *La conquête du savoir*, Éd. Mazarine, Paris, 1982.
- Bercoff - Delville - Salomon, *Nous, le livre des possibilités*, Éd. Robert Laffont, 1984.
- Ciasse, Arnould, *L'Épopée Laïque ou la conquête des Libertés*, Éd. Laber, Belgique, 1981.
- Dictionnaire Rationaliste, Éd. Rationalistes, Paris, 1981.
- Friedan, Betty, *La femme mystifiée*, Denoel Gonthier, 1964.
- Friedan, Betty, *Femmes, Le second souffle*, Stanké, 1983.
- Groult, Benoîte, *Ainsi soit-elle*, Livre de Poche, Paris, 1975.
- Le Collectif Cléo, *L'Histoire des Femmes au Québec*, Éd. Les Quinze, Québec 1983.
- Entretien, *L'Énigme du féminin*, Cahiers 1 à 22, Service des transcriptions et dérivés de Radio Canada, Montréal, 1985.
- Mill, John Stuart, *L'asservissement des femmes*, P.B.P., Paris, 1975.
- Possibles, Du côté des Intellectuel-le-s, Vol. 10, no 2, Hiver, 1986.
- Rostand, Jean, *Carnet d'un biologiste*, Éd. Stock, 1959.
- Russell, Bertrand, *Pourquoi je ne suis pas chrétien*, Éd. de l'Idée Libre, 1929.
- Russell, Bertrand, *Essais sceptiques*, P.U.F., 1951.
- Russel, Bertrand, *Science et religion*, Gallimard, 1971.



La philosophie humaniste : principes et valeurs

Traduction légèrement adaptée de la Déclaration de principes de la revue *Free Inquiry* (Box 5, Buffalo, N.Y. 14215-0005, U.S.A.) par Claude Boucher, professeur à L'Université de Sherbrooke. Extrait de « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1988), Volume 7, pp. 5-14. N.B. : Le titre est repris de la revue LP-RPH et non de la revue FI.

- * Nous croyons au rôle éminent de la raison et de la science comme moyens de comprendre l'univers et de résoudre les problèmes humains.
- * Nous désapprouvons les efforts accomplis par certains pour humilier la noblesse de l'intelligence humaine; nous mettons en doute la validité des croyances qui tentent d'expliquer le monde en termes surnaturels et de chercher le salut en dehors des ressources offertes par la raison et par la nature.
- * Nous croyons que les découvertes scientifiques et technologiques peuvent et doivent contribuer au progrès de la vie humaine.
- * Nous croyons en une société ouverte et pluraliste, et nous pensons que la démocratie est la meilleure garantie que l'on puisse offrir afin de préserver les droits humains contre la dictature des élites et la répression-des majorités.
- * Nous soutenons le principe de la séparation de l'Église et de l'État.
- * Nous préconisons; les arts de la négociation et du compromis comme moyens d'atteindre la compréhension mutuelle et de résoudre les différends qui s'élèvent entre les personnes et les sociétés.
- * Nous avons le souci d'apporter la justice et l'équité et d'éliminer la discrimination et intolérance.
- * Nous croyons de notre devoir d'aider les pauvres et les handicapés à s'aider eux-mêmes.
- * Nous tentons de dépasser les barrières qu'érigent les attachements semeurs de discorde fondés sur la race, la religion, la nationalité, la foi, la classe ou l'origine ethnique, et nous nous efforçons de travailler avec chacun au bien commun de l'humanité.
- * Nous voulons protéger et accroître le patrimoine terrestre, le préserver pour les générations à venir, éviter d'infliger des souffrances inutiles aux autres espèces vivantes.
- * Nous croyons qu'il est bon de jouir de la vie ici-bas maintenant et de développer nos talents créateurs à leur pleine capacité.
- * Nous croyons qu'il importe de pratiquer l'excellence morale.
- * Nous croyons au respect de la vie privée des adultes responsables et murs devraient avoir le droit de satisfaire leurs aspirations, d'exprimer leurs préférences sexuelles, d'exercer le contrôle de leurs facultés reproductrices, d'avoir accès de manière bien informée à des soins médicaux étendus, de mourir dans la dignité.
- * Nous croyons aux valeurs morales communément acceptées : l'altruisme, l'intégrité, l'honnêteté, la bonne foi, la responsabilité. L'éthique humaniste se prête à un examen critique et rationnel de ses fondements. Il existe des normes de conduite que nous devons chercher ensemble et des principes moraux dont la validité doit être établie par l'analyse de leurs conséquences.
- * Nous sommes profondément soucieux de la formation morale de nos enfants. Nous voulons nourrir en eux la raison et la compassion.
- * Nous n'accordons pas aux arts une moindre valeur qu'à la science.
- * Nous sommes citoyens de l'univers : les découvertes qui restent à faire dans le cosmos nous enchantent.
- * Nous sommes sceptiques à l'égard des prétentions qui n'ont pas été vérifiées mais nous sommes ouverts aux idées nouvelles et nous cherchons de nouvelles avenues à notre pensée.
- * Nous affirmons que l'humanisme constitue un choix préférable aux théologies du désespoir, aux idéologies de la violence, qu'il donne mieux qu'elles un sens enrichi des aspirations, qu'il comble mieux qu'elles un authentique besoin de se consacrer aux autres.
- * Nous croyons en l'optimisme plutôt qu'au pessimisme, en l'espérance plutôt qu'au désespoir, en la recherche libre plutôt qu'aux dogmes imposés par une autorité, en la joie plutôt qu'au péché ou culpabilité, en la tolérance plutôt que la peur, en la compassion plutôt que l'égoïsme, en la beauté plutôt que la laideur, en la raison plutôt que la foi ou l'irrationalité.
- * Bref, nous croyons en la pleine réalisation de ce qu'il y a de meilleur et de plus noble dans l'être humain.

Les humanistes américains

Andrée Spuhler

Extrait de « *La Libre Pensée, Revue de Philosophie Humaniste* », (1986), Volume 4, pp. 7-8.

L'Européen-ne est facilement désespéré-e par l'humanisme américain. Ce dernier a une forme religieuse. Plus précisément, il adopte une posture humanistico-religieuse tendant à éliminer les deux franges de positions nettes (athéisme versus théisme) afin de trouver un terrain commun qui paraît peu plausible. La linguistique historique et l'étymologie soutiennent pourtant la conception européenne de l'humanisme faisant de lui une philosophie, non pas une religion. L'humanisme religieux est un élan contradictoire dont l'acception impropre propage la confusion (religion : rapport humain avec Dieu, Larousse). Il est à remarquer que la Cour suprême américaine définit l'humanisme comme une religion. Le président de l'*Association Humaniste Américaine* favorise la coexistence entre croyants et incroyants sur une position de scepticisme, établissant un parallèle entre l'athée militant et le bigot (Paul Kurtz : *Finding a common ground between Believers and Unbelievers*. *Free Inquiry*, Été, 1985).

Je trouve plus intéressante la contribution scientifique d'E.O. Wilson, Prof. de Sciences à Harvard, fondateur de la sociobiologie, fournissant une explication matérialiste de la nature humaine, et définissant la religion elle-même comme un phénomène matériel. Il dit : « [Cette explication] donne à l'humanisme raison de l'emporter sur la religion ». Parlant du caractère schizoïde des scientifiques capables d'être religieux, Wilson écrit : « Je ne crois pas que notre honnêteté nous permettra de continuer ce compromis oisif beaucoup plus longtemps. » Mais, se contredisant, Wilson s'exprime un peu plus loin dans le même article en ces termes : « Je ne suis pas contre l'idée d'une intelligence ou d'une force organisatrice qui aurait posé les conditions initiales de l'univers d'une manière qui aurait généré ultérieurement les étoiles, les planètes et la vie. » (E.O. Wilson, *Free Inquiry*, Été, 1985).

Peu d'humanistes américains s'expriment sans ambiguïté. Joseph Fletcher, auteur et professeur d'éthique médicale, le fait, lui, en ces termes : « Toute mention d'humanisme religieux, telle qu'il en est question dans les cercles d'humanistes

mous, est une pensée intellectuellement confuse. C'est une indéfinition, pas une définition. » (*Free Inquiry*, Automne, 1983). Quant aux membres de l'*Association humaniste américaine*, les positions sont si floues qu'elles varient au gré de l'interlocuteur. On y trouve des définitions de soi-même telles que : « Je me considère comme un religieux dont la religion est l'humanisme séculier. » On voit bien que l'humanisme est en gestation longue aux États-Unis. La controverse, la conciliation et les mérites respectifs de la croyance versus de la non-croyance accaparent une grande part des débats, et la pratique de l'hybridation et de l'ambivalence, une autre. En l'absence de consensus ou de droit de réponse, dans l'incapacité de présenter un front uni aux attaques, l'ambiguïté règne.

Dans ces conditions, les relations humanistes internationales sont difficiles à établir. La sécularisation de l'Europe occidentale est très avancée. Heureusement, une très récente petite publication vient d'apparaître aux États-Unis : « *The secular humanist* ». Elle a été accueillie avec enthousiasme.

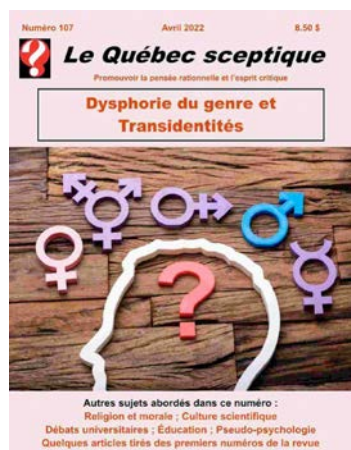
Cependant, l'absence d'unité empêche toute participation aux thèmes actuels. La voix humaniste n'est pas entendue sur les sujets de la séparation de l'Église et de l'État (laïcité), de la surpopulation, de l'égalité des sexes, du droit au contrôle de sa fertilité et de sa mort, voir même sur les thèmes profonds de l'humanisme, la raison, la dignité, la compassion sans le recours au mythe, à la grâce, au sacré ou au rituel.

Il est difficile de percevoir les motifs qui poussent les natures religieuses à s'associer au mouvement humaniste. La distinction fondamentale entre religion et humanisme semble pourtant décourager cette alliance. Pour celui-celle qui n'a ni le besoin de croire, ni l'habileté de penser en termes théologiques ou ne possède pas cette forme de logique qui puisse s'accommoder de bases mythiques, traditionnelles ou révélées, il-elle ne trouvera pas, dans le mouvement humaniste américain actuel, cohésion et support.



Automne 1987 - Réunion du CA - Élection de la première femme présidente de la Libre Pensée québécoise, Danielle Soulières. De gauche à droite : Jean Ouellette, Roger Desormeaux, Danielle Soulières, Bernard La Rivière, André Forget.





Les Sceptiques du Québec

Notre organisme ne souscrit à aucune thèse particulière — sauf à celle de l'esprit critique — dont nous faisons la promotion en débattant des arguments pour et contre toute position.

Pour en savoir plus, venez nous rencontrer à l'une de nos conférences mensuelles, ou abonnez-vous à la revue *Le Québec sceptique*, publiée trois fois par année.

Venez visiter notre **page Facebook** ou participez aux discussions sur le **Forum sceptique** www.sceptiques.qc.ca/forum/index.php

Sujets des conférences 2022

- 13 mars : L'ufologie ou vol au-dessus d'un nid de coucous
- 13 avril : Complotisme ; aspects psychologique et politique
- 13 mai : Pour une écologie du 99%
- 13 juin : La science vs la pseudoscience

La revue *Le Québec sceptique*

- Numéros :
- 101 L'argumentaire éthique
 - 102 La nature humaine
 - 103 Universités : Le débat est-il encore possible ?
 - 104 La crainte des produits chimiques et des ondes électromagnétiques
 - 105 Racisme ou ségrégation socioéconomique et culturelle
 - 106 Philosophie et scepticisme
 - 107 Dysphorie du genre et transidentités

Fiche d'inscription

Je, sous-signé.e, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'Association humaniste du Québec de me recevoir comme membre

*Nom, prénom
*Adresse.....
*Ville.....
*Code postal..... Téléphone maison.....
Courriel.....
Votre site internet personnel.....
Profession.....

Je règle ma cotisation de :

☐ \$25.00 (1 an) ☐ \$40.00 (2 ans) ☐ \$50.00 (3 ans)

Et un don de :

☐ \$25.00 ☐ \$50.00 ☐ \$100.00 ☐ autre

Par le moyen suivant:

- ☐ en espèces
☐ par chèque au nom de l'Association humaniste du Québec
☐ par notre site internet (Paypal ou carte de crédit)

<http://assohum.org>

Signature.....

Date.....

- Informations nécessaires pour le renouvellement

Vous pouvez adhérer ou renouveler en ligne en utilisant le bouton Paypal sur notre page <http://assohum.org/devenez-membre/> : ou en nous retournant le formulaire ci-dessus par la poste au Centre humaniste du Québec, 1225 St Joseph-Est, Montréal, Qc H2J 1L7

Un reçu pour don de charité de \$35.00 ou plus peut être réclamé pour fin d'impôts

